

"On est plus près d'un armistice qu'il y a vingt-quatre heures"

C'est l'opinion d'un des délégués — Les généraux communistes sont moins réticents — Trois demandes de base faites par les rouges — Les alliés ne discuteront pas du retrait des troupes étrangères

Munsan, Corée du Sud, 11. (Reuter) — Le colonel George Ruhlen, membre de la Commission d'armistice des Nations Unies, a déclaré après les entretiens d'aujourd'hui "qu'un armistice est bien plus près de se conclure qu'il y a vingt-quatre heures".

Le communiqué officiel des Nations Unies ne fait pas allusion à la demande communiste rapportée par la radio rouge à l'effet de retirer toutes les troupes étrangères de la Corée.

Les délégués alliés ont déclaré catégoriquement hier qu'ils n'accepteraient même pas de discuter de cette affaire. Le contre-amiral Arleigh A. Burke a dit que c'était là une question politique et que les représentants des Nations Unies n'étaient pas autorisés à discuter de ces questions.

La barrière des langues a retardé considérablement les négociations jusqu'ici. Le contre-amiral a dit par sa part que les progrès sont "satisfaisants, mais on ne peut jamais se prononcer catégoriquement dans ces sortes de choses".

Les communistes

La radio de Pyongyang et de Peiping dit que les communistes ont posé trois conditions pour accepter le cessez le feu:

1. — l'établissement d'une zone

tampon de 12 milles et demi de largeur au 38e parallèle;

2. le rétablissement de la situation comme au 25 juin 1950, au début de la guerre, avec le 38e parallèle comme frontière entre les Corées du Nord et du Sud;
3. — le retrait de toutes les "troupes étrangères" de Corée et le début immédiat de pourparlers pour l'échange de prisonniers.

On a demandé au contre-amiral Burke ce qu'il pensait du retrait des troupes des Nations Unies. "Je suis d'avis que c'est un problème politique", a-t-il répondu. Il a ajouté immédiatement avec un sourire: "Je parle beaucoup trop".

On ne sait à peu près rien de ce qui se passe dans l'immeuble où ont lieu les délibérations, à Kaesong.

Une commission

On croit généralement que les alliés vont insister sur la création d'une commission d'armistice, qui comprendrait des observateurs neutres de chaque côté de la ligne de démarcation. Il n'est pas impossible non plus qu'ils demandent que la ligne où cesser le feu soit plus près du front actuel.

Les Nations Unies veulent avoir le droit de surveiller par la voie des airs la Corée du nord et sont prêts à accorder le même privilège aux communistes pour la Corée du sud.

Jamais les communistes n'ont permis à des observateurs neutres d'entrer chez eux ou à des avions alliés de survoler leur pays.

Sans président

Les délégations siègent sans président. C'est le contre-amiral C. Turner Joy qui dirige le groupe allié. Le général nord-coréen Nam Il est le chef de la délégation communiste. On l'a dépeint comme un "homme dynamique" à la "forte personnalité".

Aucun des deux chefs ne domine la conférence, qui se tient autour d'une longue table dans une chambre qui a pour toute décoration le fanion des Nations Unies et le drapeau de la Corée du Nord.

Le texte du communiqué officiel des Nations Unies à Kaesong

Munsan, Corée, 11. (A.P.) — Voici le texte du communiqué officiel émis par le quartier général des Nations Unies à la fin de la deuxième journée des pourparlers d'armistice à Kaesong:

"La deuxième session des pourparlers d'armistice a eu lieu dans les environs de Kaesong, en Corée, à 10 h. a.m., aujourd'hui, 11 juillet 1951, mercredi (8 h. p.m. mardi, heure de l'est)."

"Les principaux délégués des deux parties à ces pourparlers étaient les mêmes qu'à la première rencontre. Le contre-amiral Joy, de la Marine des Etats-Unis, était le chef de la délégation du commandement des Nations Unies, et le général Nam Il, de l'armée nord-coréenne, était le chef de la délégation communiste."

"Il a semblé évident à tous les délégués du commandement des Nations Unies que les communis-

La bataille de l'air continue en Corée ouest

Quartier général, 5e corps aérien, Corée, 11. (A.P.) — Des avions américains à réaction de type Sabre ont descendu trois Mig-15 russes et en ont endommagé un autre au cours d'un spectaculaire bataille aérienne qui a duré vingt minutes au dessus du nord-ouest de la Corée.

Trente-quatre avions alliés ont livré bataille à environ trente Mig au sud de Sinuiju.

L'altitude du combat a varié entre 33,000 et 3,000 pieds.

La bataille a commencé quand les Sabre se sont rendus près du fleuve Yalu pour servir de "couverture" à des F-80 qui attaquaient une usine de munitions au sud du fleuve.

La guerre terrestre est tranquille, mais la guerre aérienne reste active.

Vingt journalistes pourront se rendre aux délibérations de paix à Kaesong

Ils seront sur les lieux, mais pas dans la salle de conférence — Cinq photographes sont déjà rendus — Les communistes ont refusé jusqu'ici de recevoir les journalistes

TOKIO, 11. (Reuter). — Un communiqué des Nations Unies dit aujourd'hui qu'environ vingt journalistes représentant les alliés pourront se rendre à Kaesong pour la prochaine réunion du comité du cessez le feu.

On ne leur permettra pas toutefois d'entrer dans la salle de la conférence.

38 personnes sont tuées au Japon

Tokyo, 11. (Reuter). — Des inondations ont causé la mort de quatre personnes aujourd'hui à Kyoto. Les eaux ont enlevé un pont et on inondé 2,000 maisons.

A Kobé, 1,392 maisons ont été inondées. Une personne a disparu.

Des éboulements ont enseveli dix enfants à Kyushu. D'autres tragédies de même nature ont causé la mort de 23 personnes dans le pays.

Elections générales en Nlle-Zélande par suite de la grève des débardeurs

Wellington, Nouvelle-Zélande, 11. (Reuter). — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Sidney Holland, a annoncé ce matin qu'il appellerait une élection générale le plus tôt possible afin de soumettre au public son attitude devant la grève des débardeurs.

Ainsi prend fin l'un des principaux conflits sociaux qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-Zélande. Les unions de marins et de mineurs, qui s'étaient mis en grève pour venir en aide aux débardeurs sont retournés au travail et le Conseil national de l'Union,

Le premier ministre Sydney Holland annonce qu'elles auront lieu le plus tôt possible afin de permettre au peuple de juger — Tous les grévistes sont de retour au travail — Un conflit qui a fait beaucoup de mal

maintenant illégal, des débardeurs a demandé à tous ses membres de retourner à leur tâche.

On estime en général que tout le pays, les unions et le gouvernement lui-même ont perdu de la puissance et du prestige dans ce conflit. Les débardeurs s'étaient mis en grève pour protester contre une augmentation générale de salaire annoncée par le gouvernement.

Cependant l'Union des débardeurs a perdu beaucoup de membres lorsque le gouvernement lui a retiré sa certification et qu'il organisa lui-même de nouvelles unions.

La mobilisation générale en Indochine

Saigon, Indochine, 11. (Reuter) — L'empereur Bao Dai signera dans quelques jours un décret ordonnant la mobilisation générale au Viet-Nam.

Les autorités locales voudraient ainsi se préparer à toute conséquence découlant d'un armistice éventuel en Corée.

La mobilisation générale va provoquer, croit-on, une ère de collaboration plus intense entre les autorités civiles locales et les chefs militaires français.

Le général Jean de Lattre de Tassigny, commandant des forces françaises, a récemment déclaré que son pays continuerait à combattre les communistes en Indochine à la condition que les résidents du pays prennent les armes eux aussi.

Owen Sound au secours de l'Inde

Ottawa, 11. (C.P.) — La première localité canadienne à avoir organisé un fonds de secours pour venir en aide à l'Inde, qui connaît actuellement la famine, a fait parvenir la somme de \$2,000 au quartier général de la C.A.R.E. Il s'agit de la petite localité d'Owen Sound, en Ontario.

Roosevelt voulait donner un port aux Russes

Denver, 11. (P.A.) — Le major-général Patrick J. Hurley, dans un interview exclusif donné à Denver Post aujourd'hui, a révélé que feu le président Roosevelt désirait au cours de la dernière guerre donner un port en eau chaude aux Russes, afin qu'ils entrent en contact avec le monde libre.

Les diplomates français et anglais s'étaient fortement opposés à cette idée, surtout lorsqu'ils avaient appris que Roosevelt songeait aux Dardanelles. Roosevelt demanda alors à Hurley d'étudier la possibilité de percer un canal depuis la mer Caspienne jusqu'au golfe Persique. La France et l'Angleterre marquèrent encore leur opposition à ce projet.

Hurley ajoute toutefois que Roosevelt n'était pas complètement convaincu de la sincérité des Russes dans leurs relations du temps de guerre avec les alliés.

Le chanoine Gérard Coderre nommé évêque coadjuteur de Saint-Jean

OTTAWA, 11. (C.P.) — Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué apostolique au Canada, a annoncé la nomination du chanoine Gérard Coderre, directeur diocésain de l'Action catholique de Joliette, au poste d'évêque titulaire d'Ège et coadjuteur de Son Exc. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le nouvel évêque, qui est âgé de 47 ans, est né à Saint-Joseph de Montcalm. Son père et sa mère, M. et Mme Ovide Coderre, respectivement âgés de 71 et 67 ans, vivaient encore à Saint-Joseph de Montcalm.

Le chanoine Coderre fit ses études primaires chez les Frères de Saint-Gabriel, à l'Académie Saint-Louis de France, à Saint-Joseph de Montcalm; ses études classiques au collège de l'Assomption, de 1918 à 1925; sa philosophie au Petit Séminaire de philosophie de Montréal, 1925-1927; sa théologie au Grand Séminaire de Montréal, 1927-31. Il fut ordonné prêtre le 30 mai 1931 par Son Exc. Mgr Papi-neau, évêque de Joliette.

M. l'abbé Coderre fut d'abord professeur de grec au Séminaire de Joliette, 1931-35 et en même temps professeur au pensionnat Amélie-Fristel, à Joliette. Puis, il fut successivement vicaire à Lavallée, à Saint-Félix de Valois et à la cathédrale de Joliette. De 1935 à 1945, il fut chapelain des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie. Puis, en 1947, il était nommé directeur diocésain de l'Action catholique de Joliette. Le 29 décembre 1949, M. l'abbé Coderre était nommé chanoine hono-

Messe pontificale à Ste-Anne par le cardinal Spellman

Sainte-Anne de Beaupré, 11. (P.C.) — Près de 300 pèlerins venus de New-York, ont assisté ce matin à une grand-messe pontificale chantée par Son Eminence le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York. Cette cérémonie mettait fin à un pèlerinage de 3 jours à Sainte-Anne de Beaupré.

La messe a été célébrée dans la vaste basilique construite sur les lieux où, il y a 300 ans, des marins bretons naufragés érigèrent une petite église en l'honneur de sainte Anne pour la remercier de leur avoir sauvé la vie.

Des centaines de visiteurs et de résidents de Sainte-Anne remplissaient la vaste nef, pour assister à la première messe chantée en la basilique par un cardinal étranger. La nuit dernière Son Eminence le cardinal avait dirigé les pèlerins dans une procession aux flambeaux dans les collines qui entourent le sanctuaire.

On transportait à cette occasion une relique de la mère de la Sainte Vierge, dans un reliquaire d'or massif. Cette relique fut donnée en 1892 aux révérends Pères Rédemptoristes par le Pape Léon XIII.

L'offre de paix communiste cache une menace d'agression

C'est l'avis de quelques officiels à Londres, à Washington, à Taipeh et à Pusan

Londres, 11. (Reuter) — Les conditions exigées par les communistes pour la cessation des hostilités en Corée paraissent inacceptables par le haut commandement des Nations Unies. Telle est l'opinion d'un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Grande-Bretagne. Il a fait cette déclaration à la suite d'une émission conjointe des radios de Peiping et de Moscou.

Le porte-parole a toutefois donné cet avis en précisant que son ministère n'avait encore reçu aucun rapport direct des pourparlers de Kaesong tenus dans la journée d'hier.

Washington, 11. (A.P.) — Les représentants au Congrès américain se demandent aujourd'hui si les offres communistes à la conférence du cessez-le-feu de Kaesong ne cachent pas la menace d'une nouvelle agression.

Ainsi le sénateur Henry Lodge (rép. Massachusetts), a déclaré à un journaliste qu'il craignait que la manœuvre n'ait encore reçu un coup de théâtre. Les Nations Unies sur l'éventualité d'une attaque massive en Europe de l'Ouest, dès le mois d'août prochain.

"Si les communistes, affirme le sénateur, préparent une attaque en Europe ou en Indochine, l'offre de cessez-le-feu n'est plus qu'une feinte destinée à nous tromper."

Lodge est par ailleurs d'avis que les Etats-Unis ne devraient pas accepter une offre de paix en Corée qui rétablirait le 38e parallèle comme frontière entre les deux Corées.

Le sénateur Paul Douglas (dém. de l'Ill.) partage d'ailleurs son avis sur ce point. Ce dernier soutient que le règlement de la guerre de Corée par le rétablissement du 38e serait une "victoire éclatante" contre les Nations Unies.

Le sénateur de l'Illinois est d'avis qu'il est illusoire de croire que les Russes permettraient l'inspection de leur frontière de manière à vérifier si leurs troupes ne préparent pas une nouvelle offensive.

Taipeh, Formose, 11. (A.P.) — Des officiels nationalistes chinois expriment l'opinion que les pourparlers de trêve en Corée ne conduiraient pas au rétablissement définitif de la paix.

Ils affirment que les communistes ne désirent qu'une chose: mettre la Corée en situation d'être conquise rapidement.

Les Chinois sont pressés, poursuit un officiel, de voir les trou-

M. Duplessis rencontre aujourd'hui les délégués des papeteries

Québec, 11. (D.N.C.) — La séance hebdomadaire du cabinet provincial a débuté aujourd'hui plus tôt que d'habitude. Dès 10 heures, l'hon. M. Duplessis et la plupart de ses collègues étaient réunis dans la salle du Conseil.

Le premier ministre doit recevoir cet après-midi une importante délégation des producteurs de papier-journal.

On sait que M. Duplessis a lui-même convoqué les représentants de diverses papeteries de la province pour discuter avec eux de plusieurs problèmes importants. L'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, participera à l'entrevue.

Le premier problème à l'étude sera celui du prix du papier-journal. On sait que depuis le 1er juillet, ce prix est augmenté de \$10 la tonne aux Etats-Unis. Par contre, le premier ministre a déjà exprimé l'avis qu'il n'y a pas de raison de laisser les producteurs de la province profiter de la hausse de la province. Il s'agit de trouver une formule qui tiendrait compte de cette suggestion sans être discriminatoire pour les autres clients des papeteries.

L'Iran aurait accepté de recevoir l'envoyé personnel du président Truman, M. Harriman

Le cabinet iranien aurait pris cette décision ce matin — La Commission de nationalisation avait recommandé la chose — On espère peu de succès de cette démarche

(Bûlletin)

Téhéran, Iran, 11. (Reuter). — On rapporte qu'après une séance du cabinet iranien on a annoncé que la majorité de ses membres s'étaient prononcés en faveur d'accepter l'offre du président Truman d'envoyer en Iran son représentant personnel pour discuter de la querelle du pétrole.

Le premier ministre semble retarder délibérément sa réponse à l'offre du président des Etats-Unis. La commission, toutefois, aurait approuvé la proposition Truman en se disant que la visite de M. Harriman ne viendrait nullement en conflit avec la loi de nationalisation.

L'affaire a été soumise au premier ministre pour discussion avec son cabinet. L'ambassadeur américain, M. Henry F. Grady, devait rencontrer Mossadegh pour discuter de la chose, mais le premier ministre a annulé l'entrevue à la dernière minute.

Mais dans les cercles renseignés on dit couramment que la démarche de M. Harriman n'aura que peu de succès à moins que les Iraniens ne consentent à modifier, ne serait-ce que légèrement, leur détermination de s'emparer du contrôle entier de l'Anglo-Iranian Oil.

Rien n'indique que Mossadegh soit disposé au moindre compromis.

M. Matin Daftari, genre de Mossadegh et membre du comité parlementaire de la nationalisation, a dit que l'on a donné un mois aux clients de l'Anglo-Iranian Oil pour placer leurs prochai-

nes commandes d'huile auprès de la Compagnie nationale des pétroles d'Iran.

En vertu de la loi de nationalisation ces clients bénéficieront de priorités sur les autres. Mais M. Daftari a ajouté que si ces clients voudraient la compagnie nationale on vendra le pétrole à l'autres.

Cela ne sera peut-être pas facile à faire. Les grosses compagnies d'huile contiennent la presque totalité des pétroliers et ne paraissent pas disposées à faire affaires avec l'Iran.

Si Mossadegh accepte de recevoir M. Harriman il aura par le fait même fait une légère concession. La réaction initiale du premier ministre à la proposition Truman avait été: "Il est trop tard".

Les extrémistes continuent d'affirmer que M. Harriman, c'est tout simplement "l'imperialisme anglais déguisé", mais les éléments plus modérés disent que l'Iran a "tout à gagner et rien à perdre" en recevant l'envoyé américain.

On a aussi représenté à M. Mossadegh qu'un refus équivalait à une insulte au président Truman.

Basra, Iraq, 11. (Reuter). — La frégate anglaise Flamingo a descendu aujourd'hui le cours du fleuve Shatt-el-Arab pour aller remplacer le croiseur Mauritius qui mouille dans les eaux d'Abadab depuis deux semaines.

Le Mauritius ira jeter l'ancre en face du consulat anglais à Basra.

Protestations contre le jeu de bagatelle

Le conseil municipal décide de différer la mise aux voix sur la mesure, qui sera vraisemblablement enterrée — Les échivins sont divisés sur le cas de l'Auditorium — Election le 30 juillet — Le couple princier invité à visiter Verdun

Le projet d'amendement à un règlement municipal destiné à permettre le jeu de bagatelle dans les restaurants de Verdun semble avoir reçu son coup de mort. La mesure devait être mise aux voix à la séance échevinale d'hier soir, mais le parrain de l'amendement, lui-même, l'échevin H.-L. Poirier, a proposé que le débat soit différé à une séance ultérieure, ce qui fut accepté d'emblée.

C'est que les protestations à l'encontre du jeu de bagatelle étaient parvenues nombreuses au Conseil de ville. Ainsi, les conseillers ont reçu des lettres d'opposition de la part des personnalités et associations dont les noms suivent: M. le curé Lafortune, de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs; M. le curé Théoret, de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes; la section Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de la Société Saint-Jean-Baptiste; les Chevaliers de Colomb de Verdun et l'Association sportive de Verdun.

La ville de Verdun exploitera elle-même, à compter du 1er septembre prochain, l'Auditorium municipal. L'établissement avait été donné à bail à M. Paul Bell, et la majorité des conseillers ont convenu hier soir que la municipalité devait prendre à sa charge l'administration de la salle en question. Le maire Wilson s'est prononcé contre la mesure.

La municipalité effectuera les réparations nécessaires. Le Conseil a écarté l'offre de M. Paul Moreau qui proposait de louer l'Auditorium pour une période de cinq années, au prix annuel de \$15,000.

Le maire Wilson a proclamé qu'une élection complémentaire aura lieu le 30 juillet dans le quartier numéro 3, en vue de choisir un remplaçant à l'échevin Conrad Guérin, décédé subitement la semaine dernière. M. Guérin était l'un des quatre représentants des locataires verdunois au conseil de ville. Il avait défait l'échevin Lennon au scrutin général du mois d'avril.

La mise en candidature pour l'élection du 30 juillet est fixée au 19 juillet.

Au début de la séance d'hier soir, sur la proposition du maire Wilson, le conseil a observé une minute de silence à la mémoire de feu l'échevin Guérin.

Un emprunt de \$382,000

La ville de Verdun s'adressera à la Commission métropolitaine et à la Commission municipale de Québec, en vue d'emprunter un montant de \$382,000 qui servira à la pose d'une surface d'asphalte dans plusieurs des rues macadamisées du territoire.

Le conseil de ville a, de plus, décidé que l'immeuble que la Commission scolaire catholique vient de quitter à l'angle des avenues Osborne et Verdun, sera converti en un poste de pompier et en une succursale de la bibliothèque pour enfants; le rez-de-chaussée servira aux pompiers tandis que le deuxième étage sera aménagé en bibliothèque.

Grâce au vote prépondérant du maire Wilson, le conseil a maintenu une résolution adoptée à une séance précédente à l'effet d'accorder un poste de taxis à la "Chrysler Limousines Taxis", à l'angle des rues Galt et Wellington.

Les conseillers municipaux ont été saisis hier soir d'une requête de la part des contremaitres du département des travaux publics demandant une reconnaissance de l'Association des contremaitres de Verdun comme syndicat professionnel. La demande a été référée au conseiller juridique de la ville, Me Francis Fautoux.

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française a reçu l'autorisation de faire une quête publique dans Verdun, le samedi, 13 octobre prochain.

M. H.-L. Poirier a été choisi maire suppléant pour le mandat commençant le 16 juillet.

On a aussi adopté en deuxième lecture un règlement concernant les boutiques et les salons de barbiers, de coiffeurs, de soins de beauté et manucuristes. Cette mesure est modifiée sur le texte en vigueur à Montréal.

Le conseil verdunois, faisant suite à une proposition du maire Wilson, a décidé d'inviter officiellement la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg à visiter Verdun au cours de leur prochain voyage au Canada.

Le président Auriol entreprend de choisir un nouveau premier ministre

Démission de M. Henri Queuille afin de permettre la formation d'un nouveau gouvernement — Celui-ci aurait des tendances de droite, mais naitrait d'une coalition du centre — On parle de Maurice Petsche

Paris, 11. (P.A.) — Le président de la France, M. Vincent Auriol, à la suite de la démission annoncée hier du premier ministre Henri Queuille, a commencé officiellement à lui chercher un remplaçant.

Queuille a démissionné hier afin de permettre la formation d'un nouveau gouvernement à la suite des récentes élections. On s'attend en général à ce que le nouveau gouvernement soit formé au sein d'une coalition des partis du centre. On estime de plus que cette coalition tendra un peu vers la droite.

Selon la procédure traditionnelle, M. Auriol a d'abord reçu la visite d'Edouard Herriot, réélu hier orateur de l'Assemblée nationale. Puis il a reçu le président du Conseil de la république, M. Gaston Monnerville. Tous deux appartiennent au parti central des radicaux-socialistes.

Tous les chefs de partis ont ensuite rencontré le président. Cependant M. Auriol travaillait depuis le 17 juin dernier déjà à préparer le nouveau cabinet. Les observateurs pensent que son choix est déjà fait et qu'on annoncera bientôt le nom du vainqueur.

On parle beaucoup en Chambre de Maurice Petsche, ministre des finances dans l'ancien cabinet, Petsche a coopéré avec tous les partis sauf les communistes touttraitement comme des amicaux.

30,000 Hongrois chassés de leurs foyers

Washington, 11. (A.P.) — Les autorités américaines estiment que 30,000 Hongrois ont été forcés par les communistes à laisser leurs foyers à Budapest.

Telle est la nouvelle que rapporte la radio officielle américaine "Voice of America". Elle donnait des précisions sur la purge qui sévit actuellement dans les pays communistes.

Il paraît que ces milliers d'indésirables vivent dans des établis- sements ou ils sont forcés au silence le plus complet et où les gardiens les frappent à coups de fouet et les traitent comme des animaux.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

UN FONDS DE SOLIDARITE CATHOLIQUE ET FRANÇAISE

par Gérard FILION



Carnet mondain

MARCOTTE-LANCIAULT

En l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke à 8 h 30, lundi matin, a été béni le mariage de Mlle Thérèse Lanciault, fille de M. et de Mme Lanciault, de Sherbrooke, avec M. Fernand Marcotte, fils de M. Egidio Marcotte, décédé, et de Mme Marcotte, également de Sherbrooke. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à Rockliffe. Puis M. et Mme Marcotte sont partis pour la Sapinière, à Val-David.

BONNER-LALLY

En l'église Saint-Augustin de Cantorbéry, décorée à profusion de glaieuls avait lieu, samedi matin, à 9 h., le mariage de Mlle Mary-Catherine Lally, fille de M. et de Mme John Lally, avec M. Thomas Patrick Bonner, fils de M. et de Mme Thomas J. Bonner. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Père Thomas J. Lally, de Midland, Ont., oncle du marié. Pendant la messe, M. Frank O'Reilly et Mlle Theresa Daly ont exécuté le programme musical.

Mlle Grace et Joan Lally étaient respectivement dame et demoiselle d'honneur. M. Thomas J. Bonner était le gardon d'honneur tandis que MM. John H. Lally et Stanley Degoy plaçaient les invités. Après une réception au salon vice-royal du Ritz-Carlton, M. et Mme Lally sont partis en voyage.

FIANÇAILLES

Dernièrement, M. l'abbé Roland Cloutier a béni les fiançailles de Mlle Louise Parant, fille de M. et de Mme Louis Parant, de Bordeaux, au Dr Gabriel Martin, de Cartierville, fils de M. et de Mme Percy Martin, de Chicoutimi.

M. et Mme Gordon E. Ward, de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille, Gertrude-Elisabeth, à M. Gilles-R. Morin, fils du Dr R.-J. Morin, de Lewiston, décédé, et de Mme J.-L. Ouellette, de Montréal. Le mariage aura lieu samedi, le 4 août.

A LA MALBAIE

M. et Mme Roddy Choquette, en villégiature à leur villa de La Malbaie, recevaient, samedi, en fin d'après-midi, en l'honneur de leurs invités, M. et Mme Daniel de Yrvalde, de Montréal, et du colonel Frank W. Clark. Le soir, M. et Mme Choquette et leurs hôtes assistèrent à la réception dansante au Manoir Richelieu.

RAYMOND-SAINT-AMAND

Le mariage de Mlle Colette Saint-Amand, fille de M. et de Mme J.-B. Saint-Amand, avec M. Roger Raymond, fils de M. et de Mme Arthur Raymond, a eu lieu en l'église St-Edouard, de Montréal. Pendant la messe, M. Romain Crépeau exécuta le programme de chant. Des lis et des pivoines ornaient le choeur.

A l'issue de la cérémonie il y eut réception. Les tables étaient alors décorées de pivoines. M. et Mme Raymond partirent ensuite en voyage.

THIBAUT-CHABOT

Le mariage de Mlle Gisèle Chabot, fille de M. et de Mme Antoine Chabot, avec M. Louis Thibault, fils de M. et de Mme Elzear Thibault, a été célébré hier matin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Charles. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le Père Jean Laramee, S.J., et pendant la messe Mlle Lucile Chabot, soeur de la mariée, exécuta le programme de chant.

LA COUTURE CHEZ SOI



Robe-tailleur pour travailler à l'aide dans la maison, cet été. Ce No 9004 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 40, 42. La grandeur 16 requiert 4 verges et 3 huitièmes d'un tissu de 35 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de 35 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 rue, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 35. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Le soleil ami ou ennemi

Depuis des années, tout a été dit et écrit sur les bains de soleil; toutes les lotions imaginables ont été vendues dans le but de procurer à celles qui en feraient usage le teint uniformément bronzé subitement devenu l'idéal de la mode quand autrefois c'était du teint de pêche dont parlaient les romanciers et les poètes. D'autre part, tout le monde a entendu dire que l'héliothérapie valait bien des traitements médicaux et que prendre du soleil était un certificat de santé. Sans plus se renseigner et sans plus réfléchir on s'est adonné à l'héliothérapie et aux bains de soleil! Les accidents se sont multipliés comme les bienfaits: des dos et des jambes ont été brûlés d'une façon inimaginable. Des jeunes qui s'astreignaient à des heures d'exposition au soleil pour bien finir le hâle qu'ils avaient obtenu depuis des semaines, passaient par contre régulièrement aux saisons suivantes des semaines à l'hôpital sans penser à se demander si l'excès dans les bains de soleil ne leur laissait pas tout simplement une santé ébranlée. Quand on se renseigne le moins on apprend que dans bien des cas le bain de soleil est radicalement contre-indiqué ou ne doit être pris qu'avec de grandes précautions, avec beaucoup de mesure.

Avec ou sans renseignements la vogue du bain de soleil se continue et seules à la campagne mais aussi à la ville! Le sans-gêne gagne constamment du terrain et, sans souci du voisinage, balcons, galeries, cours, parterres se garnissent de citadines et de citadins en costumes réduits à leur plus simple expression, en l'honneur des rayons solaires. Qu'il y ait des voisins choqués par ces exhibitions la chose se comprend facilement et mieux que l'indignation, réelle ou feinte, de certaines petites dames qui, après ces étalages, reçoivent des avances... de certains autres voisins qui ne pensent pas à critiquer, ceux-là, mais à profiter des circonstances, tout simplement. Qu'il y ait des parents qui tolèrent ainsi, pour leurs grandes filles, des bains de soleil en pleine ville, quand l'intimité du lieu est si peu sauvegardée, c'est à ne pas comprendre grand-chose à leur sens de l'éducation et de la tenue.

L'exposition au soleil présente encore des inconvénients pour les jeunes enfants qu'on emmène en pique-nique et que l'on ne pense pas assez de protéger quand il n'y a eu, au préalable, aucun entraînement au grand air et au soleil. Certains épidermes, surtout chez les enfants blonds, supportent très mal cette brusque exposition trop longue au grand soleil et même si l'accident ne va pas jusqu'à l'insolation ou la brûlure, il peut gêner bêtement les profits d'une journée passée à la campagne. On peut se faire un ami ou un ennemi du soleil; à chacun de choisir.

Germaine BERNIER

Quelques recettes pour l'été

Pour le pique-nique. — Au lieu d'emporter les classiques "oeufs durs", pourquoi ne feriez-vous pas des omelettes froides? Batre deux oeufs comme pour une omelette, ajouter des tomates coupées en quartiers. Sel, poivre, un peu de lait, mettre le tout dans la poêle. Lorsque l'omelette est cuite, ne pas la plier mais la laisser dans sa forme de crêpe. La couper en quartier comme un gâteau. Si on veut la mettre dans des sandwichs la couper en longueur sur la largeur du pain.

Salade. — Prendre du fromage blanc que l'on aura assaisonné avec un peu de paprika, le poser sur de la laitue préalablement lavée et soigneusement égouttée. D'autre part, couper en quartiers quelques abricots et prendre une banane que vous couperez en rondelles. Mettre le tout sur le fromage et la salade. Si vous voulez rendre ce plat plus savoureux encore vous pouvez y ajouter 2 cuillères de crème.

Légumes froids. — Pourquoi, en été, se contenter de faire de la salade russe? Il est également excellent d'accorder de la purée de pommes de terre de la manière suivante: cuire telles les pommes de terre à l'eau salée. Les éplucher et les passer dans le moulin à légumes. Préparer d'autre part une mayonnaise bien relevée et la mélanger aux pommes de terre. Lorsque le mélange est parfaitement homogène le mettre dans un moule que l'on aura préalablement passé à l'eau froide. Mettre le moule au frais pendant quelques heures et ne le démouler qu'au moment de servir. Convient parfaitement comme légume pour accompagner viande froide ou poisson court-bouillonné.

Feuilleton du "Devoir" Le Fruit Sauvage par Isabelle SALVAT

31 (suite)

Mais, aujourd'hui, elle ne prenait pas garde à Joujou. Ses yeux demeuraient rivés au portrait de la petite fille souriante.

— Juliette! murmura-t-elle essayant de se ressaisir. Si vous saviez comme un enfant peut être méchant parfois... Cette enfant-là (oui, elle est morte, et ce n'est pas moi qui l'oublierai!), cette enfant-là était l'enfant gâtée, adorée, vaniteuse, méchante et sournoise, dans toute son horreur. Elle savait quelle pouvait s'attaquer à moi impunément et ne s'en privait pas! Elle me faisait pleurer souvent, et Mlle Lénore me donnait tort. Pensez-vous donc, vous aussi, que je l'ai poussée à l'eau? Ecoutez-moi, je ne l'ai pas poussée, je ne l'ai pas poussée! C'est elle qui a voulu traverser la rivière, cette odieuse petite, et elle est tombée!

— Pardonnez aux morts, dit doucement Alise.

— Pardonnez! Quand on vous prend toute votre jeunesse, votre bonheur, votre avenir! Comme si l'on avait pas assez de cette tare "enfant terrible"! Il y a eu trop de gens pour dire ensuite: "On ne sait pas d'où elle sort..." Vous serez peut-être de leur avis, puisque, dès les premiers jours, vous avez choisi pour amis ceux qui me haïssent le plus; vous êtes allée chercher à la Borderie des motifs de...

Elle s'arrêta, s'apercevant qu'elle ne pouvait accuser Alise ni de lui vouloir nuire ni de la détester. Alise, pourtant, acceptait le reproche.

— Je ne savais que penser, mais, maintenant, je vous assure que je vous plains, que j'ai confiance en vous.

— Merci, dit Geneviève, sans pouvoir cacher sa surprise. "C'est ainsi que qui Alise porta, dès qu'elle put sortir, des lainages, du vieux linge, des confitures, lui offrit quelques branches de houx perlées de corail neuf, avec gratitude, la jeune femme reçut le pauvre bouquet qu'elle conservait dans sa chambre. Caestine lui dit lorsqu'elle s'en alla: — Je crois bien que Lucas ne voudrait pas rester à la Paloumère. Il va demander quelques jours pour se reposer après avoir remonté le ciel, et il viendra me travailler le jardin, me couper le bois... — Vous seriez moins seule, dit Alise avec une sourde inquiétude.

Les petits pois et leur célébrité

Il y a longtemps qu'on les met en conserves mais on trouve aussi aujourd'hui des petits pois congelés!

"De leur étui qu'un rien peut fendre, Ils surgissent tous à la fois, Au garde-tout, prêts à se rendre, Comme sont les soldats de bois!"

De nature recieuse et coite, Ils supportent la mise en boîte Sans jamais se formaliser.

D'aucuns les servent à l'anglaise, Laissons-les cuire à la française, Sans les dénaturer."

Cultivés par les Hébreux, les Perses, les Grecs puis par les Romains, les pois se sont actuellement propagés dans toute l'Europe méridionale, dans l'Asie occidentale, l'Afrique septentrionale et l'Amérique du Nord.

Les pois, contrairement aux haricots, s'accoutument de la sécheresse à la récolte des climats frais; ils redoutent les températures chaudes qui leur causent toutes sortes d'ennuis, gênent même leur croissance.

Les variétés de petits pois sont très nombreuses et se classent en deux groupes, selon que la cosse est tendre ou parcheminée: on distingue les pois mange-tout et les pois à écosser; selon leur taille, on remarque aussi les pois à rames et les pois-nains. Dans ces classes on trouve des variétés hâtives fort estimées, surtout si on les mange frais, avant maturité complète, c'est-à-dire, à l'état de petits pois; ils peuvent aussi être congelés ou mis en conserve. Les variétés tardives sont conservées par dessiccation.

Les économistes ménagères de la section des consommateurs, du ministère de l'Agriculture du Canada conseillent de choisir, au marché, les pois frais à grains fins, à cosses lisses, brillantes, fermes; les gros grains sont moins délicats. Les variétés à grains ronds sont plus sucrées que celles à grains ronds. Il faut se rappeler, lorsqu'on achète des pois en cosse, qu'ils perdent à l'épluchage, en moyenne, 58% de leur poids.

Nombre de ménagères, particulièrement à la campagne, font la mise en conserve de petits pois. Il est extrêmement important de les cueillir juste au moment de l'empotage et de voir à ce qu'ils ne soient pas trop mûrs, puisqu'à mesure qu'avance la maturation, les sucres du pois se transforment en amidon; il arrive même qu'au temps de la récolte un délai de 24 heures, à température chaude, puisse en compromettre la qualité et l'efficacité du procédé de mise en conserve.

La mise en conserve des petits pois est assez simple. Ecosser et laver les jeunes pois tendres. Recouvrir d'eau bouillante. Amener à ébullition et laisser bouillir avec couvercle une minute. Sans tasser, remplir les récipients du produit chaud, ajouter le sel. Recouvrir de l'eau de cuisson bouillante laissant un espace de tête d'un 1/2 pouce. A l'autoclave, à pression de 10 livres, la stérilisation d'un petit bocal (chopine) et d'une boîte de 20 oz. doit être de 40 minutes; celle d'un bocal moyen (pinte) et d'une boîte de 28 oz. 45 minutes. Au bain d'eau bouillante, dans les deux cas, 3 heures de stérilisation sont nécessaires. Il importe d'observer avec précision la durée de la stérilisation. De plus, une fois sortis du récipient avant d'être servis et goûtés, les pois stérilisés au bain d'eau bouillante doivent bouillir encore pendant dix minutes dans une casserole, sans couvercle.

Les petits pois congelés donnent aussi un produit de premier choix. Les économistes ménagères de la section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont préparé un bulletin sur la congélation des fruits et des légumes. Les Canadiennes intéressées à la congélation des petits pois y trouveront toutes les directives nécessaires.

Les petits pois verts frais, congelés ou en conserves sont de saveur agréable. On les sert seuls, apprêtés au beurre, au jambon, au lard ou comme garniture de certaines viandes ou de salades.

Les fraises et la plupart des légumes font en abondance sur nos marchés cette semaine.

21,855 inscriptions sur les terrains de jeux

Durant la première semaine sur les terrains de jeux municipaux, les moniteurs et monitrices ont enregistré 21,855 inscriptions, soit 33 pour cent du total de l'année dernière.

On compte recueillir 70,000 inscriptions d'ici la fin de la saison.

Journée mariale aux Buissonnets

Le 13 juillet prochain, aura lieu dans la chapelle des Buissonnets, la journée mariale mensuelle en l'honneur de la Vierge du Sourire. Il y aura messe à 9 h., cérémonie des malades à 3 h., et sermon du soir à 8 h. Le prédicateur sera Mgr Ambrose Leblanc, O.F.M., ex-préfet apostolique d'Urawa. Le chapelet sera récité sans interruption entre les offices et une invitation pressante est adressée à toutes les âmes mariales.

Le prêt d'honneur de Rimouski

Rimouski (D.N.C.). — La souscription au prêt d'honneur de l'archidiocèse de Rimouski vient de se terminer en enregistrant le montant global de \$2,980. Le dernier don souscrit fut celui du conseil 2843 des Chevaliers de Colombe de Rimouski, soit \$900. Cet argent est destiné à aider financièrement des jeunes gens peu fortunés de l'archidiocèse qui ont à cœur de compléter leurs études. Onze étudiants de l'Université Laval ont bénéficié de telles bourses l'an dernier et deux de ces boursiers entrent dans la carrière.

La limonade procure fraîcheur et énergie

Quand une chaleur accablante vous épuise, refaites votre énergie avec un grand pot de limonade fraîche dont l'effet est durable! Toute la famille l'adoptera comme rafraîchissement favori. La limonade contient les vitamines et minéraux nécessaires à une liqueur rafraîchissante d'action prolongée.

Il est établi que le facteur capital de la perte d'énergie par temps chaud est la carence de vitamine C. La chaleur détruit rapidement la vitamine C et vous ressentez alors une grande lassitude; en plus, votre résistance à la maladie diminue. Cette vitamine essentielle ne s'emmagasinant pas dans l'organisme, il importe de servir des aliments et breuvages qui assurent son remplacement quotidien.

Les citrons frais sont reconnus comme la plus riche source de vitamine C; ils ont en plus une appréciable teneur en vitamine P et vitamine B1. C'est pourquoi la limonade fraîche ne fait pas que renforcer, mais elle procure aussi les éléments nutritifs essentiels qui soulagent de la fatigue que cause la chaleur.

LIMONADE FRAICHE DE CALIFORNIE

En préparant une limonade, il faut surtout utiliser assez de jus pour qu'elle rafraîchisse et possède de toute la saveur du citron. Pour chaque grand verre de limonade, mettez le jus de 1 citron et 2 cuillères à table de sucre. Mélangez ces ingrédients, brassant pour dissoudre le sucre, puis ajoutez peu à peu 3-4 de tasse d'eau (tout dépend du format du verre). Versez sur cubes de glace. Comme garniture et pour ajouter à la saveur, mettez plusieurs tranches minces de citron. Pour régaler les enfants, ajoutez un peu de jus de fraise ou de framboise à cette recette — vous aurez alors une limonade rose.

LIMONADE-ECLAIR

Pour servir aux jeunes dans l'après-midi, — ou à des visiteurs inattendus — la limonade-eclair est difficile à battre! Préparez-la à l'avance, la plaçant dans le réfrigérateur, dans une jarre de verre hermétiquement fermée. Combinez 2 tasses de jus de citron frais, 4 cuillères à table d'écorce de citron râpée et 1 1/2 tasse de sucre. Au moment de servir, versez 1/4 de tasse de sirop dans chaque grand verre, puis remplissez d'eau et de cubes de glace.

Une banque progressive dans une ville grandissante LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL vous invite cordialement à vous constituer un compte d'épargne personnel



Vous voulez un breuvage rafraîchissant? Ne cherchez pas autre chose que le Lait de Beurre Joubert, pour un breuvage glacé et nourrissant! (Pas surprenant que les grandes personnes et ceux qui grandissent encore l'aiment tant.) Et le Lait de Beurre Joubert fait des galettes, des biscuits, des gâteaux légers—des crêpes, des gaufres ou des bonbons savoureux. JE SERS VOS VOISINES PUIS-JE VOUS SERVIR AUSSI? Pour prompt livraison, demandez au vendeur Joubert de votre quartier ou téléphonez à FR 3121. Journée mariale aux Buissonnets Le 13 juillet prochain, aura lieu dans la chapelle des Buissonnets, la journée mariale mensuelle en l'honneur de la Vierge du Sourire. Le prêt d'honneur de Rimouski

VOUS APPRECIEREZ L'EXCELLENCE comme les experts* OLAND LAGER BAVAROISE Oland & Son (Que.) Ltd. 2345 RUE VIAU MONTREAL, P.Q. • TU 3411

L'Alliance met son "comité de bonne entente" au service du tribunal

Elle désire que le tribunal d'honneur étudie aussi le différend — L'exécutif espère que tous les professeurs voudront se rallier au sein de l'Alliance — On estime qu'une entente peut être conclue

A l'issue de la réunion tenue hier soir (10 juillet) par l'Exécutif de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal, M. Léo Guindon, président de cette association, nous a remis le communiqué suivant: "L'Exécutif de l'Alliance a pris connaissance de la déclaration faite aux journaux par Son Excellence Monseigneur Léger, annonçant la nomination des membres d'un Tribunal d'arbitrage appelé à réaliser le ralliement des professeurs dans une association d'instituteurs.

Par ses récentes déclarations de Son Excellence, nous avions espéré que ce tribunal d'arbitrage serait invité à étudier le différend qui existe depuis au delà de deux ans entre la Commission des Ecoles catholiques de Montréal et ses employés représentés par l'Alliance qui groupe toujours la majorité des professeurs intéressés.

Ces déclarations avaient d'ailleurs plus fait plaisir aux professeurs qu'elles n'avaient fait peur. L'assemblée générale de l'Alliance tenue la veille, 4 juillet, et au cours de laquelle les professeurs ont exprimé librement leur double volonté de voir l'Alliance demeurer l'Association des Professeurs et de voir l'Exécutif actuel maintenu dans ses fonctions et ses responsabilités. L'Exécutif espère ardemment que tous les professeurs voudront se rallier au sein de l'Alliance afin de réviser au plus tôt le voeu de Paix exprimé par Son Excellence.

Critique contre la police: imagination!

Le directeur Langlois soutient que les critiques sont l'oeuvre occulte d'une puissance étrangère!

Le directeur Langlois, de la police municipale, a parlé, hier midi devant les membres du Rotary, des critiques formulées contre la police par "certaines gens possédant une imagination très fertile". "Ces critiques et accusations, a poursuivi le directeur, créent certaines perturbations pour un temps généralement très limité, mais j'ai la conviction qu'à la lumière des faits réels, la justice finira par triompher. On discernera peut-être alors l'oeuvre occulte d'une puissance étrangère cherchant à saper le respect dû à l'autorité établie en se servant de gens malheureusement inconscients ou mal renseignés."

"Je sais que tout n'est pas parfait, pas plus chez nous que dans certaines institutions en vue. Mais le bien immense que ces institutions font dans notre société que de créer sur les toits les fautes de quelques-uns de ses membres? Ces quelques ombres ne sont d'ailleurs permises que pour nous rappeler sans cesse que nous ne sommes que des humains."

Il a ajouté qu'environ un tiers du personnel, soit les machinistes, les fabricants de pièces de rechange, les ouvriers chargés de l'entretien et de l'expédition de meubleraient en fonction.

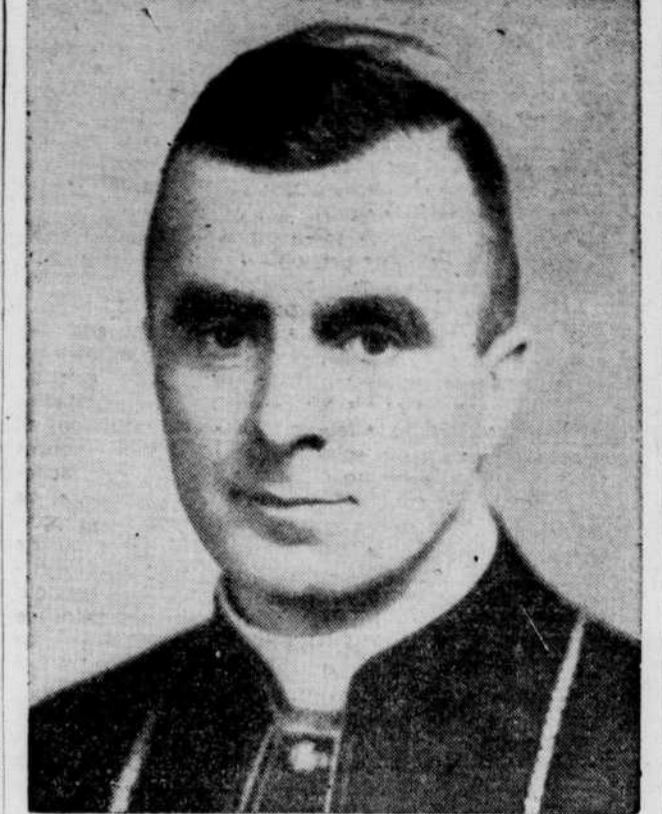
Agrandissement de l'hôpital général de Québec

Québec, 11. (D.N.C.) — L'Hôpital général de Québec a annoncé hier qu'il entreprendrait bientôt la construction d'une aile nouvelle, grâce à une subvention du ministère provincial de la santé. Cette aile sera spécialement affectée à l'hospitalisation des malades âgés. On estime que le nouvel édifice coûtera au moins \$1,000,000.

L'Hôpital général a été fondé en 1693 par Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, et les plans des premières bâtisses furent l'oeuvre du Frère Luc, récollet, l'un des premiers architectes et peintres de la Nouvelle-France. Avec sa nouvelle addition, l'hôpital général sera une rétrospective des progrès accomplis non seulement dans le domaine de l'hospitalisation, mais dans celui également de l'architecture.

Son Exc. Mgr Maurice Roy vicaire des forces armées du Canada

Victoire C.C.F. en Saskatchewan



Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et vicaire des forces armées du Canada

OTTAWA, 11. (C.P.) — Un porte-parole du Délégué apostolique, S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti, a dit hier soir que S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec avait été désigné pour remplir les fonctions de vicaire des forces armées du Canada. Hier matin on avait annoncé que S. S. le Pape Pie XII venait de créer un vicariat militaire au Canada. Le décret papal établit ce vicariat sur des bases permanentes avec siège permanent à Ottawa. Toutefois, S. E. Mgr Roy, qui était l'Ordinaire des forces armées du Canada, demeurera à Québec où il continuera de remplir ses fonctions d'archevêque et il sera représenté à Ottawa par le principal des aumôniers militaires.

Le Canada construit quatorze navires d'escorte d'un type très nouveau

Fusion du contre-torpilleur et de la frégate — Nouveaux matériaux et nouvelles techniques — Un personnel de 250 hommes et 20 officiers — 7 chantiers maritimes s'occupent de construire ces navires — A l'épreuve de la bombe atomique

L'installation d'une quille aux usines Canadian Vickers de Montréal hier a souligné l'effort accru du gouvernement canadien en vue de la constitution d'une flotte de défense. Sept chantiers dispersés à travers le pays doivent en effet construire d'ici un an, quatorze navires d'escorte antisous-marin. Ceux-ci sont des navires d'un type nouveau s'apparentant à la fois au contre-torpilleur et à la frégate. Un porte-parole de la Canadian Vickers en a donné hier quelques détails.

Les navires d'escorte ont été dessinés au Canada. Ils seront plus gros et plus lourds qu'un contre-torpilleur mais seront armés plutôt comme une frégate. L'acier qui servira à la construire fut traité selon des méthodes nouvelles lui assurant plus de solidité et de durabilité. On utilisera beaucoup d'aluminium dans la superstructure, ce qui permettra d'installer un plus grand nombre de canons. Ceux-ci seront surtout des 3 pouces 50.

Le navire sera doté d'appareils de radar et de radio très perfectionnés qui lui permettront de naviguer en tout temps sans observation extérieure. Il sera doté de puissantes turbines lui permettant de conserver une bonne vitesse en mer. Il faudra un personnel de 250 hommes et 20 officiers pour mettre en marche ces navires d'escorte. On a prévu pour eux des quartiers confortables dotés des derniers développements du luxe moderne. Les experts prétendent même que le nouveau navire sera à l'épreuve de la bombe atomique et jouera très efficacement contre les sous-marins rapides.

7,500 hommes mis à pied temporairement à la compagnie Ford

Windsor, Ont., 11. (P.C.) — Environ 7,500 employés de la compagnie Ford du Canada seront congédiés temporairement jeudi et vendredi prochains en raison d'un arrêt de matériel et pour permettre des remaniements de personnel à l'occasion du renvoi de 600 hommes effectué la semaine dernière.

Les 7,500 employés retourneront au travail le 16 juillet prochain. C'est M. Theodore J. Emmert, vice-président exécutif de la compagnie, qui a annoncé cette nouvelle.

Il a ajouté qu'environ un tiers du personnel, soit les machinistes, les fabricants de pièces de rechange, les ouvriers chargés de l'entretien et de l'expédition de meubleraient en fonction.

Réouverture de l'ancienne base aérienne du C.A.R.C., à Bagotville

OTTAWA, 11. (C.P.) — Les autorités du C.A.R.C. annoncent la réouverture de l'ancienne base aérienne de temps de guerre de Bagotville, à environ 100 milles au nord de Québec. Le quartier général de l'air a déclaré que cette base servira aux chasseurs et on utilisera également pour l'entraînement spécialisé des pilotes. Cet aéroport constituera l'un des chaînons du vaste réseau aérien surveillant les endroits vitaux du Canada et des Etats-Unis. Cela signifie que Bagotville se joindra aux bases de Saint-Hubert et Dorval, à Montréal; Uplands, à Ottawa; North Bay, et aux autres qui forment le réseau de stations aériennes prêtes à répondre à toute attaque lancée contre un pays ou l'autre.

Le ministre de la défense, M. Brooke Claxton, visitera la nouvelle base cette semaine au cours de sa tournée des installations militaires du Québec. C'est un vétérinaire de la bataille d'Angleterre, le commandant d'escadre Berverley E. Christmas, 32 ans; originaire de Saint-Hilaire, Qué., qui a été nommé commandant de la base.

Au sous-comité de génie sanitaire

M. T.-J. Lafrenière est élu président — Le cas des fumées des cours Turcot

Le sous-comité de génie sanitaire de la Commission municipale d'hygiène a tenu sa première réunion. Il a élu à sa présidence M. T.-J. Lafrenière, ingénieur hygiéniste en chef au ministère provincial de la santé et membre de la Commission d'hygiène. On a discuté les problèmes suivants: le cas des fumées se dégageant des cours Turcot, la désinfection des véhicules de transport, les égouts de Ville Saint-Michel.

En ce qui regarde les cours Turcot, le comité a été saisi d'une motion du conseiller Marcel Lafeuille priant le service de santé de déclarer les rotondes et les cours en question "nuisance publique", du point de vue salubrité.

Le sous-comité de génie sanitaire se compose de huit personnes: M. A.-D. Quintin, conseiller municipal et président de la Commission d'hygiène; M. M. R. Bulloch, conseiller municipal; M. T.-J. Lafrenière, ingénieur hygiéniste en chef au ministère provincial de la santé et membre de la Commission d'hygiène; M. le Dr Adélar Groulx, directeur du service municipal de santé; M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme; M. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, et M. L.-P. Cabana, ingénieur surintendant de la division de la voirie à l'hôtel de ville.

M. l'abbé Gustave Roy décédé à Montréal

M. l'abbé Gustave Roy, ancien professeur et directeur des élèves au Séminaire de St-Hyacinthe, est décédé hier à Montréal, à l'âge de 90 ans et trois mois.

Le défunt laisse dans le deuil, une soeur, Mme E.-R. Bissonnette, de Chambly, et un frère, Edouard, de St-Pie de Bagot.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 13 juillet, à 10 h. a.m., au Séminaire de St-Hyacinthe. Inhumation dans le cimetière du Séminaire.

Lasalle Slippers à l'arbitrage

Les quelque 100 employés de la compagnie montrealaise Lasalle Slippers Ltée, dont le syndicat est affilié à la C.T.C.C., viennent de demander l'arbitrage à la suite de négociations infructueuses. C'est M. Jean-Paul Geoffroi, conseiller technique à la C.T.C.C., qui fut désigné comme arbitre. Les ouvriers demandent 20 pour cent d'augmentation, plusieurs clauses de sécurité syndicale, 45 heures de travail chaque semaine au lieu de 48 et 5 fêtes chômées payées.

LES GREVES

Le conseil de Timmins demande au fédéral d'intervenir à la Hollinger

Appui donné de "tout coeur" aux grévistes — Grève des plombiers à Vancouver — Fin de la grève des livreurs de pain à New-York — Fin de la grève à St. John Dry Dock

Timmins, Ont., 11. (C.P.) — Le conseil de ville de Timmins a demandé aujourd'hui au gouvernement fédéral d'intervenir dans la grève des mineurs de la Hollinger Consolidated Mines Co. Le conseil a exprimé sa requête dans un télégramme au premier ministre, l'honorable Louis St-Laurent. Dans le même télégramme le conseil déclare "qu'il appuie de tout coeur le geste des grévistes qui font la grève pour obtenir de meilleurs traitements."

Le télégramme demande en particulier que le prix fixe pour le livre d'or soit haussé afin de faciliter l'obtention d'augmentations. Pendant ce temps la menace d'autres grèves surgit un peu partout dans la plus riche région aurifère du continent. Les mineurs de la compagnie McIntyre Mines ont tenu une réunion hier soir pour décider s'ils feraient la grève ou non. L'on ignore encore l'issue de leurs délibérations.

Si l'on tient compte des familles, l'on estime à 7,000 le nombre de personnes frappées par la grève. La ville de Timmins compte une population de 25,000.

Demands de la Fédération nationale du vêtement Inc.

La Fédération nationale des travailleurs du vêtement Inc., de Sherbrooke, Victoriaville, Québec et Farnham (C.T.C.C.), qui groupe plus de 2,000 ouvriers répartis dans près d'une dizaine d'entreprises, vient de publier les demandes qu'elle entend faire pour le renouvellement des contrats collectifs.

La Fédération demande d'abord une augmentation de 20 cents l'heure plus un boni de vie chère de 45 cents ajustable chaque mois. Elle demande aussi la garantie d'un salaire hebdomadaire équivalant à 36 heures de travail pour toute la durée du contrat. 11 fêtes chômées payées. Les travailleurs demandent 20 pour cent d'augmentation.

Les syndiqués jouissent actuellement d'ateliers syndicaux parfaits

Une union défend les papeteries

Ottawa, 11. (D.N.C.) — L'Union internationale de la pulpe et du papier s'est portée vigoureusement à la défense de l'industrie canadienne du papier. Des journaux avaient laissé entendre que les commissaires qui s'occupent de faire enquête sur les combines économiques s'intéressaient de près actuellement à l'industrie du papier. L'union trouve que de tels rapports sont "nuisibles".

Signé de M. S. A. Stephens, second vice-président de l'union, ce document dit que de tels rapports sont susceptibles de nuire grandement à une industrie qui emploie des milliers d'hommes. Il souligne en particulier qu'une histoire comme celle-ci, et que l'union ne croit pas du tout fondée, peut empêcher l'industrie de construire de nouvelles usines et priver ainsi des tas de gens d'une excellente source de travail.

Elisabeth ne serait pas à Ottawa pour le début de la session

Ottawa, 11. (D.N.C.) — Selon toutes prévisions, il semble bien que la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg ne seront pas dans la capitale canadienne pour l'ouverture de la session d'automne, qui aura lieu le 9 octobre. Car les visiteurs royaux passeront par Ottawa les 3 et 4 octobre ou le plus tard les 4 et 5 octobre.

Une rumeur veut qu'Elisabeth prononce un discours devant les deux Chambres réunies. Il faudrait alors avancer la date d'ouverture de la session. Or, cela irait à l'encontre des idées de la princesse, qui a manifesté le désir que sa visite en terre canadienne soit marquée d'un caractère de grande simplicité. Son apparition en Chambre, le jour de l'inauguration du Parlement, signifierait tout un déploiement qui causerait mal avec ce voeu qu'elle a exprimé.

Vol de \$6,000 dans une banque en Ontario

Woodbridge, Ontario, 11. (C.P.) — Trois bandits se sont présentés, hier matin, à la succursale de la Banque Royale du Canada pour s'emparer de la somme de \$6,000.

Vers 10 h., les trois inconnus pénétrèrent dans la succursale, forçant un employé à leur remettre l'argent de la caisse puis prirent la fuite en automobile où les attendait un quatrième compagnon.

Avant de s'en aller, l'un des bandits a demandé où se trouvait Mlle Bell. Elle faisait allusion à Mlle Velma Bell qui était présente lors d'un premier vol de \$9,600 qui eut lieu à la même succursale, en mai dernier.

Un choix des plus complets

SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES COMPLETS et PALETOTS pouvant se porter immédiatement

Max B. Maisques O. 385 rue St. Jacques O.

Le magasin pour hommes par excellence à Montréal. Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m., du lundi au vendredi. Fermé le samedi.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Faites suivre votre copie à votre endroit de villégiature. Ne soyez pas pris au dépourvu. Faites-nous parvenir votre abonnement au moins une semaine à l'avance. Indiquez le nom du Bureau de Poste de l'endroit où vous allez, ainsi que les dates de vos arrivées et départs.

Veillez trouver, ci-inclus, la somme de pour semaines d'abonnement au "Devoir" que vous enverrez à partir du 1951 au 1951 à: Nom VILLE COMTE PROVINCE

A NOS ABONNES PAR LA POSTE: Pour éviter tout retard dans l'expédition de votre copie, veuillez nous avertir de votre changement d'adresse au moins une semaine à l'avance. Nom de l'abonné: Adresse actuelle: Adresse de vacances: Durée: du 1951 au 1951

TARIF DES ABONNEMENTS CANADA ETATS-UNIS

2 semaines ou moins	0.60	0.70
1 mois	1.00	1.15
3 mois	2.50	3.00

Bagues de fiançailles

Consultez un expert qui vous conseillera sur un choix de modèles variés à la bijouterie

Raphaël ROY

BIJOUTIER DIAMANTAIRE
6687, rue St-Hubert (près Beauharnois)

"Avez-vous goûté à la BLACK HORSE dernièrement?"

Black Horse logo featuring a horse's head in a circle.

S. E. Mgr N. ROBICHAUD Me Gaston VINCENT R. P. Clément CORMIER

AU CONGRES DE L'ACELF — Voici trois des personnalités qui participeront au congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française qui se tiendra à Memramcook, N.-B., les 3, 4, 5 et 6 août. Son Excellence Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, N.-B., a accordé son patronage au IVE congrès de l'ACELF. Il présidera la séance d'ouverture. Me Gaston Vincent, vice-président et conseiller juridique de l'Association sera le conférencier d'honneur à la séance d'ouverture. Le R.P. Clément Cormier, c.s.c., recteur de l'Université St-Joseph de Memramcook, N.-B., est le président du comité d'organisation du congrès.

"Le Devoir" est imprimé aux nos 420-424, st. rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue): \$16.00; Montréal et banlieue: \$14.00; États-Unis et Commonwealth: \$12.00; Union postale: \$14.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada: \$3.00; États-Unis et Union postale: \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone: BELAIR 3361*

MERCREDI, 11 JUILLET 1951

Un fonds de solidarité catholique et française

Une dépêche de douze lignes de la Presse Canadienne nous apprend hier que la Commission des écoles catholiques d'Edmonton devra retarder, faute d'argent, la construction d'une aile au collège Saint-Joseph. Cette courte nouvelle, perdue dans le fatras de l'information quotidienne, n'a peut-être pas frappé beaucoup de lecteurs. Venant immédiatement après les événements de Maillardville, elle n'en illustre pas moins la pauvreté des écoles catholiques de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de Terre-Neuve et Québec.

L'indigence des écoles séparées d'Ottawa est bien connue. Le taux de l'impôt foncier des contribuables catholiques de la capitale canadienne double celui des contribuables protestants, parce que la taxe des neutres, comme on l'appelle, va totalement aux écoles protestantes. On retrouve le même phénomène dans toutes les villes ontariennes où existe une commission des écoles séparées. Seules les campagnes s'en tirent assez bien, parce que le produit de la taxe des neutres est insignifiant et que les octrois de l'Etat sont généreux.

Les persécutions spectaculaires, comme il y en eut naguère dans la plupart des provinces canadiennes, sont choses du passé. L'acharnement contre les écoles catholiques, surtout quand elles sont françaises, ne procède pas du fanatisme d'autrefois. L'expérience a d'ailleurs appris que les persécuteurs finissent par avoir mauvaise presse et les persécutés, par attirer l'opinion publique. Aussi la tactique a-t-elle changé.

Au lieu de susciter des héros, par des persécutions ouvertes, on crée des affamés. C'est moins bruyant; et le résultat est le même.

Seuls Québec et Terre-Neuve accordent aux écoles catholiques un traitement équitable. Dans les huit autres provinces, c'est le règne de l'injustice. Dans quelques-unes, par exemple, Ontario et Alberta, les écoles séparées bénéficient de certains droits, mais sont privées de leur juste part de l'impôt scolaire. Dans d'autres, par exemple, le Manitoba et la Colombie, les écoles catholiques et françaises ne bénéficient d'aucune reconnaissance juridique. C'est uniquement par tolérance qu'on enseigne le français et la religion dans certaines écoles du Manitoba, parce que la majorité des contribuables des districts scolaires en a décidé ainsi. En Colombie, les écoles catholiques sont des œuvres de caractère privé, tolérées mais nullement encouragées.

La province de Québec s'est émue de l'appel lancé par les catholiques de Maillardville. Les souscriptions continuent à un rythme ent mais persistant. Pas de montants spectaculaires, mais beaucoup de petites souscriptions, venant de tous les milieux. C'est un indice particulièrement encourageant.

Il nous permet d'espérer que les catholiques de Maillardville recevront d'ici un an tout l'argent qu'il faut pour mener à bien la campagne qu'ils ont entreprise dans les journaux et à la radio en vue d'exposer leur cas à l'attention de tous les esprits droits de leur province et de l'extérieur. Le gouvernement de Victoria devra faire quelque chose; autrement nous le croirons de mêche avec les persécuteurs de la Commission scolaire publique de Coquitlam.

Le grand besoin d'argent dans lequel se trouvent les catholiques de Maillardville fait toucher du doigt la nécessité d'une souscription annuelle de solidarité catholique et française. La province de Québec a souscrit cent mille dollars à deux reprises, la première fois pour la Radio-Ouest française, la seconde, pour la presse acadienne.

Québec peut facilement donner le même montant chaque année. Voit-on d'ici ce que représenterait un capital de quelques centaines de mille dollars entre les mains du Comité de la Survivance française? Une telle masse de manœuvre permettrait de secourir rapidement et efficacement les minorités qui sont l'objet d'une persécution.

Aujourd'hui, c'est Maillardville, demain, ce sera peut-être l'Ontario, après-demain, une autre minorité. Il y a aussi une multitude d'œuvres et d'associations de solidarité catholique et de fidélité française qui ne donnent pas le rendement qu'elles devraient, faute de ressources financières. Si le Comité permanent de la Survivance française pouvait compter chaque année sur une souscription annuelle de cent mille dollars, il pourrait leur fournir au moment opportun les ressources qui leur font défaut.

Le troisième congrès de la langue française aura lieu en 1952. La conclusion pratique de ce congrès devrait être l'institution d'une souscription publique annuelle au bénéfice des œuvres françaises d'Amérique. Il nous semble que ce serait poser un geste pratique, qui prolongerait d'une manière singulièrement efficace l'éloquence des discours.

Gérard FILION

BLOCS-NOTES

La C.T.C.C. évite une grève

Une grève considérable vient d'être évitée de justesse. Il s'agit d'Arvida, où le syndicat des ouvriers de l'aluminium (C.T.C.C.) signait ces jours derniers une entente avec l'ALCAN.

Les ouvriers exigeaient des salaires et des conditions de travail équivalent à ceux qui sont consentis aux Etats-Unis dans des usines analogues. Ils n'obtiennent pas l'égalité complète, mais une amélioration substantielle.

La lutte a été chaude. Une bonne partie de l'état-major de la C.T.C.C. était sur les lieux. On imagine la crise qu'aurait déterminée au pays du Saguenay une grève de 4,000 ouvriers. Par ailleurs, en période de guerre froide, la puissante et prospère Aluminium Company ne désirait certainement pas que se produise un arrêt du travail.

Sans doute a-t-elle compris, aux derniers moments, que la C.T.C.C. parlait sérieusement et qu'il ne s'agissait pas d'une pure partie de bluff. Le souvenir de la longue grève de l'amiante a sans doute pesé dans la balance: Québec a de moins en moins la réputation d'une province à "cheap labor".

Rejoignons-nous de ce qu'une entente ait pu être conclue sans les difficultés et les souffrances que toute grève entraîne nécessairement.

Sur les dangers de la paix... La guerre de Corée nous a valu un accroissement de vingt points dans le coût de la vie. Elle va sans doute cesser, du moins le monde l'espère. S'ensuivra-t-il une diminution des prix et un moment de crise économique?

Il paraît qu'une certaine inquiétude sévit là-dessus à Ottawa. Car dans notre monde, la paix comporte ses dangers... On peut toujours se consoler, en lisant les déclarations de M. Truman et de M. Brooke Claxton: une trêve en Corée n'entraînera pas la diminution des armements. Les contrats gouvernementaux continueront de stimuler la machine économique — et de grever nos budgets; de sorte que l'inflation n'a probablement pas reçu son coup de mort.

Il reste à savoir si les Etats-Unis et le Canada, malgré leur grande puissance industrielle, pourront mener indéfiniment de front l'accroissement du niveau de vie et

la politique de grands armements. Ceux-ci amènent nécessairement l'inflation, puisqu'ils immobilisent le continent dans une production stérile.

Un jour viendra certainement où les syndicats ouvriers comprendront qu'ils ne peuvent obtenir en même temps des maisons et des canons, de hauts salaires réels et une coûteuse politique de guerre. Ce jour-là, sans doute, ils réclameront un ajustement de la politique extérieure de leur pays. Sera-t-il trop tard?

Un jour viendra certainement où les syndicats ouvriers comprendront qu'ils ne peuvent obtenir en même temps des maisons et des canons, de hauts salaires réels et une coûteuse politique de guerre. Ce jour-là, sans doute, ils réclameront un ajustement de la politique extérieure de leur pays. Sera-t-il trop tard?

Trop de français La Dominion Civil Service War Veterans Association tenait récemment un congrès à Toronto. Elle se plaint... qu'il y a trop de français dans l'armée!

Précisons toutefois que ses doléances se limitent au Québec. Il s'agit même d'un cas particulier: celui de la Longue-Pointe. Avec un pareil point de départ, il est compréhensible que même des vétérans chevronnés se mettent à déraisonner.

Donc, à la Longue-Pointe, je veux dire aux magasins militaires de la Longue-Pointe, les fonctions de contremaîtres et de surveillants n'iraient qu'à des bilingues. On imagine quel scandale cela constituerait!

C'est pourquoi la Dominion Civil Service War Veterans Association se déclare "extrêmement inquiète de la tendance croissante qu'on a d'exiger le bilinguisme comme qualification indispensable dans tous les services du gouvernement fédéral au Québec".

Ce qui revient à dire que la Dominion Civil, etc., s'inquiète de ce que, dans le Québec, quatre personnes sur cinq parlent français.

La "tendance" dont se plaint l'association n'est d'ailleurs qu'une pure et simple ténacité. Au Canada, l'impôt sur le revenu et plu-

sieurs autres régies ou services fédéraux, sans oublier l'armée dans son ensemble, paraissent bien à l'abri de cette fâcheuse tendance au bilinguisme, même en plein Québec.

Et il s'agit, non de protéger les Canadiens français, mais d'exiger dans une seule des dix provinces canadiennes, en un pays qui est théoriquement bilingue. C'est plus grave que les menus français de Kingston!

Dangereux symptôme L'affaire est néanmoins symptomatique. Mettons que les faits allégués soient exacts, et qu'on exige réellement du bilinguisme chez les contremaîtres militaires de la Longue-Pointe.

L'intervention de la Dominion Civil, etc. montre d'abord qu'il s'agit d'une exception. Elle craint que cela ne devienne un système. Ainsi, même la pratique de la "réservation québécoise" lui paraît une anomalie. Et de Toronto, elle émet une solennelle déclaration.

J'espère, pour la paix intérieure, qu'il s'agit là d'un petit groupe de fanatiques.

Si le seul fait d'exiger du français dans Québec soulève des protestations à Toronto, dans quelle sorte de pays vivons-nous?

Quelles garanties possédons-nous à Ottawa? Quelle méfiance devons-nous développer vis-à-vis des services fédéraux, même ceux qui s'établissent dans la province française? Et que valent les grandes déclarations du Rapport Massey?

André L.

La Bible vous parle...

Voici que je mets mes paroles dans ta bouche; vois, je t'établis en ce jour sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et pour abattre... et pour planter et pour bâtir.

(Jérémie I, 9-10) (Texte préparé par la Société Catholique de la Bible)

DECLARATION MALHEUREUSE

L'immigration britannique

Les tenants de l'immigration britannique s'agitent et réclament la venue d'un plus grand nombre d'immigrants du Royaume-Uni au pays.

Ainsi, à Londres, lord Lucan, sous-secrétaire au ministère des Relations avec les pays du Commonwealth, vient de se prononcer en faveur d'une immigration plus considérable vers le Canada. Rappelant que le chancelier de l'Echiquier a récemment accordé deux concessions, l'une portant sur le capital exportable, l'autre sur les frais de traversée aux immigrants britanniques désireux de s'établir ici, il a exprimé l'espoir que ces mesures augmenteraient leur nombre.

M. F. Cyril James, principal de l'Université McGill, a profité de son passage dans la capitale du Royaume-Uni, pour parler dans le même sens que lord Lucan. "Le Canada, a-t-il dit, se porterait mieux si le bastion nord du monde occidental était gouverné par un plus grand nombre d'hommes et de femmes issus de la même souche que ceux qui, aux jours sombres, monteront flegmatiquement la garde sur leurs petites îles, dernier refuge des libertés humaines."

M. James a eu beau se défendre, dans la suite de son discours, d'être opposé à l'immigration de ceux qui ne sont pas de race britannique, cette restriction ne réussit pas à camoufler ses véritables idées sur ce point. Le principal de l'Université McGill, en effet, a ajouté qu'il doutait que le Common-

wealth des nations britanniques pût survivre si chacune d'entre elles adhérait longuement encore à cette conception désuète du XIXe siècle, selon laquelle on croyait qu'on pouvait harmoniser la plus grande diversité de races et de langues au sein d'une même nation qui offre toutes les garanties à l'idéal démocratique d'éclaire.

Au fond, ce que le principal de l'Université McGill réclame, c'est une immigration fondée sur le racisme et ayant pour but le maintien du Commonwealth des nations britanniques. C'est mal comprendre le problème du peuplement du Canada. Notre pays doit formuler sa politique d'immigration en fonction de ses intérêts. Nos ancêtres ont édifié ici un Etat culturellement bilingue et bicultural. Toute politique d'immigration qui tendra à détruire ce caractère fondamental de l'Etat canadien est antinationale et ne peut recevoir l'appui de la majorité des Canadiens. Ce caractère, sauf ceux à qui nous devons, selon les besoins, permettre de s'établir ici sont les immigrants qui peuvent utilement concourir au développement de notre patrimoine spirituel et matériel.

Ces propos que nous entendons de temps à autre sur la nécessité de faire venir un plus grand nombre d'immigrants britanniques au Canada devraient, enfin, convaincre les Canadiens de langue française qu'ils ne peuvent se désintéresser de l'immigration.

Camille L'HEUREUX (Le Droit)

LETRES AU DEVOIR

BRAVO! LA CHAMBRE DE COMMERCE!!

Après les associations et groupes à caractère plus religieux, la Chambre de Commerce est venue exprimer son attitude au sujet de la question de la MORALITE dans notre grande métropole.

Bravo à son Conseil d'administration qui n'a pas craint les railleries de quelques-uns de ses membres, qui ont "l'esprit large" pour interpréter l'opinion du grand nombre de ses milliers de membres qui ont une conscience propre et honnête. C'est dommage que d'autres belles sociétés ne puissent pas en faire autant. Entre autres, la Société des Artisans, la Société St-Jean-Baptiste, les

Chevaliers de Colomb. Si elles s'exprimaient aussi courageusement que la Chambre de Commerce, cela tuerait sans doute les méchantes rumeurs qui circulent sur ces belles organisations catholiques et canadiennes-françaises. On dirait que les "esprits larges" sont dans les conseils d'administration de ces groupes. Pourtant la grande majorité de leurs membres sont, eux aussi, de très honnêtes gens.

NON! le grand public n'est pas indifférent, ni en léthargie, mais il faut des chefs. Bravo encore une

fois à la Chambre de Commerce, qui a eu le courage de se prononcer en faveur de la morale et de la dignité. Bravo à son Conseil d'administration qui n'a pas craint les railleries de quelques-uns de ses membres, qui ont "l'esprit large" pour interpréter l'opinion du grand nombre de ses milliers de membres qui ont une conscience propre et honnête. C'est dommage que d'autres belles sociétés ne puissent pas en faire autant. Entre autres, la Société des Artisans, la Société St-Jean-Baptiste, les

Chevaliers de Colomb. Si elles s'exprimaient aussi courageusement que la Chambre de Commerce, cela tuerait sans doute les méchantes rumeurs qui circulent sur ces belles organisations catholiques et canadiennes-françaises. On dirait que les "esprits larges" sont dans les conseils d'administration de ces groupes. Pourtant la grande majorité de leurs membres sont, eux aussi, de très honnêtes gens.

NON! le grand public n'est pas indifférent, ni en léthargie, mais il faut des chefs. Bravo encore une

fois à la Chambre de Commerce, qui a eu le courage de se prononcer en faveur de la morale et de la dignité. Bravo à son Conseil d'administration qui n'a pas craint les railleries de quelques-uns de ses membres, qui ont "l'esprit large" pour interpréter l'opinion du grand nombre de ses milliers de membres qui ont une conscience propre et honnête. C'est dommage que d'autres belles sociétés ne puissent pas en faire autant. Entre autres, la Société des Artisans, la Société St-Jean-Baptiste, les

(suite de la page 5)

COURRIER DE FRANCE

LE BESOIN D'AUTORITE

Un aspect de la conjoncture politique au moment de la rentrée parlementaire

par Pierre de GRANDPRE

Au lendemain des élections et à la veille de la réunion de la nouvelle Assemblée, on assiste, en France, à d'assez curieux et significatifs défilés, illustrant la relativité des traditionnelles distinctions entre la "droite" et la "gauche".

Aucun parti ne montre de goût pour siéger à droite de l'hémicycle. Les gaullistes, qui ont un programme "social" — association du capital et du travail dans les entreprises — ont en fait recueilli un certain nombre de votes chez les ouvriers, estimant que leur place normale devrait être sur les banquettes de la "montagne", au-dessus des radicaux, du R.G.R., des Indépendants et du M.R.P. Et M. Jean-Paul David, député du R.G.R. dont le nom s'associe pour le grand public aux persuasives campagnes d'affichage anticommuniste de l'association "Paix et Liberté", propose ironiquement que les communistes, que l'on peut considérer à bon droit, du point de vue démocratique, comme un parti "réactionnaire" et pire: totalitaire — siègent à droite, laissant aux socialistes les banquettes de l'extrême-gauche.

Nul ne veut être logé à l'encontre de la contre-révolution, dans le pays où la formule "Pas d'ennemis à gauche" demeure le mot d'ordre plus ou moins avoué de tous les partis, et de ceux-là entre autres qui défendent la cause d'un retour au passé, d'une renaissance capitaliste. Et cependant, on voit qu'une bonne moitié des élus du dernier scrutin (communistes, R.P.F., partis du centre-droit dits de la "quatrième force") sont volontiers renvoyés par leurs adversaires dans la troupe de la "réaction" sous ses diverses formes. On peut dire plus: les partis républicains se flattent d'avoir obtenu la confiance populaire aux dernières élections. Cette confiance, avouons qu'ils l'ont eue de justesse. Au Congrès extraordinaire du parti socialiste, qui tient présentement ses assises à Paris, un orateur a cité une phrase de Jaurès sur les crises de "boulangisme". Celles-ci surviennent en France, disait Jaurès, lorsque "les hommes sont désespérés et épouvantés de ne pas être gouvernés". On peut bien dire en effet que l'une des conséquences qui se dégagent des dernières élections, c'est que l'électorat français semble réclamer plus d'autorité de la part de ses gouvernants, un programme appliqué avec énergie, l'espoir, en un mot, de quel que profond changement.

Un vote contre le "statu quo" Cette volonté n'a sans doute pas entièrement bouleversé la composition de la Chambre. C'était la

première remarque qui s'imposait, et que nous avons faite dans un article récent. Les partis extrêmes, malgré leurs succès, ont été rejetés dans une opposition minoritaire.

Mais l'analyse doit se porter au delà: l'échec de la "troisième force", lié au grief, justifié ou non, d'immobilisme, d'antiféminisme, de politique à la petite semaine; et d'un autre côté le léger glissement de la majorité possible vers la droite, la relative mais déconcertante stabilité de l'électorat communiste, et surtout les quatre millions de voix enlevées à toutes les formations anciennes au profit du R.P.F.: voilà autant de signes que le problème d'une plus ferme autorité se trouve posé pour l'équipe qui voudra gouverner, si elle ne veut pas décevoir le vœu populaire.

Or l'autorité ne va pas sans la stabilité, ni la stabilité sans une solide union de ceux qui gouvernent. L'accord existe en gros sur la défense anticommuniste, mais sur les questions qui divisent les partis apparentés aux dernières élections, et au premier chef sur la question de nationalisations et de la sécurité sociale et sur le problème scolaire, il y a bien peu de chances que se constitue une majorité stable si chacun ne met pas beaucoup d'eau dans son vin. Et précisément tout de suite après les élections, le danger une fois conjuré pour tous ces partis du centre, l'on va assister au raisonnement sur leurs positions traditionnelles de chacune des grandes familles politiques du pays. Ces partis se sont livrés à une série d'affirmations de principes aussi énergiques que parfaitement inconciliables.

La séduction gaulliste Que les partis tentent, s'ils en ont le goût, de constituer un gouvernement, a déclaré de Gaulle avec ironie et sérénité: ils n'y parviendront pas... La majorité issue des élections est ainsi mise au défi. Et des politiciens ont beau proclamer, comme est ce jour le Congrès socialiste "Il faut de la future Assemblée plus d'énergie, de sorte que l'on ne soit pas tenté d'aller la chercher ailleurs, chez des généraux ou des staliniens", si ces mêmes politi-

ciens, au même moment, accentuent délibérément les parties de leur programme qui les séparent de leurs éventuels alliés républicains, l'autorité écherra en effet, tôt ou tard, "aux généraux ou aux staliniens".

Toute la conjoncture porte à croire que c'est "aux généraux" qu'éventuellement cette autorité sera offerte, à défaut d'un autre soutien. Car les communistes, même s'ils conservent un plus grand nombre de voix que les gaullistes, sont en perte de vitesse et plus que jamais isolés dans la nation comme dans l'Assemblée. Cependant, l'autorité du général de Gaulle, il est certain qu'une foule d'adhésions et de sympathies l'attendent pour se manifester dès événements décisifs. Advenant l'échec du "mariage de raison" pratiqué par les partis qui se proclament à l'heure présente les seuls partis républicains, on verra à coup sûr se rallier autour du gaullisme — "républicain" aussi, assure son chef, et plus que les autres, puisqu'il se présente com-

me le parti du salut de la République — des troupes de plus en plus nombreuses, et en tout cas dès maintenant plus extensibles que les effectifs communistes. Vingt-quatre heures avant la première séance de la nouvelle législature, M. Paul Antier, président du groupe paysan (Indépendant), a provoqué une certaine effervescence en prenant l'initiative de faire publiquement cette déclaration assez inattendue à un moment: "Je considère que le représentant le plus qualifié du groupe le plus nombreux, R.P.F., doit être invité à constituer le gouvernement." Symbole d'une attraction déjà puissante...

Sauf imprévu, et si les partis intermédiaires maintiennent en-tre eux un morcellement et une intransigence stratégiquement catrophiques pour eux, — mais peut-être inévitables du fait que le souci de conserver certaines catégories d'électeurs les dicte —, cette attraction paraît quasi fatale-ment destinée à s'accroître au cours des prochains mois.

M. Clément se met courageusement à l'abri derrière le Révérend Père Abri, S.J., M. le chanoine Armand Malouin, le Révérend Père Lacasse, S.J., M. J.-A. Marion, la délégation du Canada français au congrès catholique sur la vie rurale. Précaution inutile. Je n'ai pas écrit mes articles sans opérer quelques sondages. L'I.U.C.C. n'a monté permis de constater qu'un nombre imposant et sans cesse grandissant de dirigeants généraux de l'U.C.C. s'inquiètent des idées de M. Clément. Ils paraissent avoir éprouvé, à la lecture de mes articles, quelque soulagement. C'est tout ce que je voulais.

Gérard FILION.

EN COREE



Deux libérateurs discutent

Libres discussions sur la corporation agricole

L'union corporative

par Gérard FILION

Le lecteur a pu prendre connaissance dans notre numéro d'hier de l'article de M. Marcel Clément. Quant au fond de la question, qui porte sur les rapports entre le syndicat et la corporation, je m'en tiens à la formule qui semble rallier les suffrages de tous les catholiques qui ont étudié le problème tant au Canada qu'en France: le syndicat libre dans la profession organisée.

Concrètement parlant, je suis pour que l'U.C.C. reste un syndicat libre et que la corporation agricole s'organise par le groupement de toutes les forces et de toutes les œuvres agricoles.

M. Clément m'accuse de m'être ménagé une retraite en passant sous silence le chapitre traitant de l'union corporative. Pour le satisfaire, disons-en quelques mots. Le chapitre intitulé l'Union Coopérative s'ouvre par le paragraphe suivant:

Le Pape Pie XII a explicitement défini le rôle de l'union coopérative au sein de la profession agricole. Le 16 novembre 1946, s'adressant aux membres de la Fédération nationale des cultivateurs de l'Italie, il disait: "Vous désirez qu'à chaque élément de l'économie nationale soit donné ce qui lui revient. Et vous entendez que votre secteur ne soit pas sacrifié. Pour cela, il est nécessaire qu'une politique raisonnable et un ordre juridique sainement conçus vous prêtent leur appui. Mais l'aide principale doit venir

de vous-mêmes, de votre union coopérative, en de multiples domaines, y compris celui du crédit".

J'invite le lecteur à s'arrêter un moment et à relire une fois, deux fois, trois fois ce paragraphe. M. Clément affirme que "Le Pape Pie XII a explicitement défini le rôle de l'union coopérative au sein de la profession agricole".

Or, que dit le Saint-Père aux agriculteurs italiens? Trois choses:

1) L'agriculture ne doit pas être sacrifiée;

2) Vous devez compter sur une politique raisonnable et de bonnes lois;

3) Vous devez vous aider vous-mêmes, par votre union coopérative, en de multiples domaines.

J'en appelle ici à l'intelligence du lecteur. Parmi les personnes qui liront ce texte, y en a-t-il une seule capable d'affirmer que dans cette brève déclaration "Le Pape Pie XII a explicitement défini le rôle de l'union coopérative au sein de la profession agricole"?

Or, tout le chapitre traitant de l'union coopérative est basé sur cette affirmation. Toute l'argumentation qui suit, durant des pages et des pages, est basée sur cette interprétation fautive, pour ne pas dire malhonnête, d'une déclaration de Pie XII.

J'avais donc raison d'écrire dans mon article du 30 mai que "tout le chapitre sur l'union coopérative serait à reprendre". La raison en est évidente: M. Clément s'appuie, dès le départ, sur une fausseté.

C'est en pensant à des choses comme celles-ci — il y en a à profusion dans les écrits de M. Clément — que je suis intervenu pour l'empêcher "de mettre des idées croches dans la tête des habitants".

M. Clément se met courageusement à l'abri derrière le Révérend Père Abri, S.J., M. le chanoine Armand Malouin, le Révérend Père Lacasse, S.J., M. J.-A. Marion, la délégation du Canada français au congrès catholique sur la vie rurale. Précaution inutile. Je n'ai pas écrit mes articles sans opérer quelques sondages. L'I.U.C.C. n'a monté permis de constater qu'un nombre imposant et sans cesse grandissant de dirigeants généraux de l'U.C.C. s'inquiètent des idées de M. Clément. Ils paraissent avoir éprouvé, à la lecture de mes articles, quelque soulagement. C'est tout ce que je voulais.

Gérard FILION.

L'ACTUALITE

Les 35,000,000 de Canadiens de M. Saint-Laurent

Aux fêtes du centenaire d'Arthabaska, le premier ministre Saint-Laurent a prédit que la population du Canada s'élèverait à 35,000,000 d'âmes en l'an 2000. Le souvenir de Laurier est encore vivace dans cette ancienne métropole des Bois-Francs où il avait pratiqué l'échec avant de commencer sa carrière politique. M. Saint-Laurent n'a pas cru mieux faire que de reprendre en précisant la prédiction de Laurier à l'effet que le 20e siècle serait celui du Canada. Il avait d'ailleurs adopté une honnête moyenne entre les optimistes qui réclament une population de 100,000,000 dans un quart de siècle et les pessimistes qui voient la population du Canada commencer à décliner en 1971 avant d'avoir dépassé sensiblement les 15,000,000.

Les journaux québécois n'ont pas envisagé la prédiction de M. Saint-Laurent autrement que comme une profession de foi en l'avenir du Canada. Les journaux de Toronto l'ont accueillie d'une façon bien différente. Ils ont considéré les 35,000,000 d'habitants comme l'objectif de la politique d'immigration du gouvernement et se sont engagés dans de savantes dissertations sur le plan mathématique et statistique

baissé. En ajoutant ces 11,750,000 aux 14,000,000 d'habitants que compte actuellement le Canada, il arrive à 25,750,000 âmes sans tenir compte de l'immigration.

Comme l'objectif de l'immigration pour l'année est de 150,000 âmes, il suffit de multiplier ce chiffre par 50 pour obtenir 7,500,000. Le Star reproche au Globe and Mail de n'avoir alloué aucun accroissement naturel aux immigrants qui nous viendront au cours du demi-siècle. Il corrige cette erreur en accordant 1,500,000 d'accroissement naturel aux immigrants, mais sans nous indiquer par quel procédé il obtient ce chiffre. Cela fait donc un total de 10,000,000 pour l'immigration et un grand total de 34,750,000 âmes.

M. Saint-Laurent a prédit une population de 35,000,000. Le Star calcule une population de 34,750,000. Voilà donc une équation presque rigoureuse obtenue à la suite de calculs approximatifs.

S'il accepte les calculs du Star plutôt que ceux du Globe and Mail, le ministre de l'Immigration, M. Walter Harris, n'aura pas à se morfondre pour assurer la réalisation de la prophétie de son chef

le taux de natalité viendrait à

ARGUS

Début d'incendie au Parlement

Ottawa, 11. (C.P.) — Un commencement d'incendie, qui a rapidement maîtrisé à l'aide d'extincteurs chimiques, a rompu, vers 10 h. hier matin, le calme qui existe au Parlement depuis la fin de la session.

Une torche à l'acétylène a allumé le feu dans une salle de toilette, au rez-de-chaussée, où des plombiers étaient à remplacer de la tuyauterie. Cette salle, étant située au-dessous du Sénat et les flammes s'étant communiquées au liège qui servait d'isolant entre les murs, on a craint un instant que le feu n'endommage la Chambre haute.

Lorsque l'édifice du Parlement fut construit, il y a trente ans, on le considérait comme à l'épreuve du feu. Cependant ce début d'incendie jette des doutes sur cette qualité d'incombustibilité.



CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL SUPERIEUR DU CARC — L'expansion rapide du CARC a entraîné trois changements majeurs dans le personnel supérieur de ce Corps. Le vice-marchal de l'Air F. R. Miller, C.B.E. (à gauche), ancienement directeur de la Division des opérations et de l'entraînement au quartier général de l'Aviation, doit prendre le poste de vice-chef de l'état-major de l'Air. En cette qualité, il dirigera les divisions conjointes des projets, des opérations aériennes et de l'entraînement. Le nouveau commandant du Collège de la défense nationale sera (au centre) le vice-marchal de l'Air C. R. Dunlap, C.B.E., qui a pris récemment la direction du nouveau commandement de la défense aérienne, après avoir commandé pendant un an le commandement aérien du Nord-Ouest, à Edmonton. A la place du vice-marchal de l'Air Dunlap, au commandement de la défense aérienne à Saint-Hubert (P.Q.) il y aura le vice-marchal de l'Air A. L. James, C.B.E. (à droite), chef de la division des projets aériens au quartier général de l'Aviation. Ces trois changements, résultant de la fusion de deux des quatre divisions au quartier général du CARC, entreront en vigueur le 1er août. (Photo de la Défense nationale).

On repêche deux cadavres à Ville St-Michel — 2 autres morts

Les corps de Jean Lemieux et de Pierre Arcand disparus depuis lundi soir — Noyade dans le canal de l'aqueduc — Un bébé est tué par un camion

On a découvert noyés dans une carrière de Ville Saint-Michel les corps de deux adolescents disparus depuis lundi soir. De plus, deux autres garçons ont perdu accidentellement la vie, l'un se noyant dans le canal de l'aqueduc, l'autre étant frappé par un camion.

Un scaphandrier de la Commission des ports nationaux a retrouvé, hier après-midi, dans les eaux d'une carrière située près de l'avenue Papineau, au nord du boul. Saint-Michel, les cadavres de Jean Lemieux, 16 ans, 8356 rue Nicolet, et de Pierre Arcand, 12 ans, 8494 boul. Michel.

Coupable d'avoir gardé une lettre en sa possession

Un ancien facteur, M. J.-Henri Tétrault, a été trouvé coupable, hier, à son procès devant le juge T.A. Fontaine, d'avoir gardé en sa possession une lettre destinée à la livraison.

Dans sa défense, l'accusé avait déclaré qu'il avait oublié cette lettre dans ses goussets. L'accusé, après avoir cessé de travailler pour le ministère des postes, avait retourné son veston au département. C'est alors qu'on trouva la lettre en question dans les poches.

Le juge a rappelé que chaque facteur devait connaître la loi. D'ailleurs, a-t-il ajouté, on donne à chaque facteur un manuel d'instructions dans lequel il est spécifié qu'il est défendu de garder une lettre, même une heure, si elle est destinée à la livraison.

M. Tétrault fut condamné à \$50 d'amende, frais inclus.

Ces deux garçons étaient disparus depuis lundi soir. On avait découvert leurs bicyclettes et leurs vêtements sur l'herbe au bord de la carrière. C'est en vain que policiers et volontaires ont tenté de retrouver les enfants. On a dû faire appel à l'aide d'un scaphandrier qui repêcha les cadavres. Ils reposaient sous une vingtaine de pieds d'eau.

Un adolescent de 13 ans, Paul Bonneville, dont les parents demeurent à 1825, rue Rockland, s'est noyé vers 2h. 15, hier après-midi, alors qu'il se baignait dans le canal de l'aqueduc en compagnie d'un compagnon de son âge. Un policier appelé sur les lieux plongea à deux reprises pour tenter de repêcher le corps de la victime. Ses efforts furent vains et ce n'est que vers 4h. 45 qu'on a réussi à l'aide de grappins à sortir le cadavre des eaux.

Un enfant de 14 mois, Daniel Bourgoin, de Saint-François-de-Sales, est mort vers 5h. 30 hier après-midi, lorsqu'il fut frappé par un camion. Le bébé jouait sur un tas de sable près de la demeure de ses parents.

Le conducteur du camion était M. Réal Quimet, 812 chemin Saint-François-de-Sales.

M. C. E. Watson, gérant général de la Cie de téléphone Bell pour la section ouest

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada a annoncé, aujourd'hui, la nomination de M. C. E. Watson de Montréal, à la fonction de gérant général pour le secteur ouest, avec bureau à Toronto.

M. J. S. Farquharson, gérant général du service de l'outillage pour le secteur ouest, qui a présenté son bureau à Toronto, succède à M. Watson, à Montréal, comme gérant général de l'outillage pour le secteur est.

M. Watson entra à l'emploi de la compagnie Bell en 1921, après avoir obtenu son baccalauréat en science à l'Université McGill. Il fut successivement ingénieur du trafic, de l'outillage, ingénieur en chef pour le secteur est, et en février 1951, gérant général du service de l'outillage pour le secteur ouest.

M. Farquharson, qui a aussi obtenu son baccalauréat en sciences à l'Université McGill, est entré au service de la compagnie Bell en 1925. Il a servi dans l'armée et l'aviation, au cours des deux guerres mondiales. A cause de sa vaste expérience en téléphonie, il fut promu gérant général du service de trafic pour le secteur ouest, en mai 1949.

On manque d'acier à l'île Sainte-Hélène

L'entrepreneur qui a obtenu le contrat pour la construction des piscines à l'île Sainte-Hélène éprouve de la difficulté à se procurer l'acier nécessaire en raison des préférences déclinées par le gouvernement fédéral.

Le commissaire Frank Hanley écrit à ce sujet au "Isar" de la Production canadienne. M. C. D. Howe, pour exposer l'importance des travaux publics en cours à l'île, et inciter M. Howe à intervenir. Une première démarche auprès de fonctionnaires fédéraux avait été infructueuse.

L'Angleterre ne peut cesser tout commerce avec la Chine

Boston, 11. (A.P.) — Le premier ministre Attlee a déclaré hier que l'Angleterre avait cessé tout envoi de matériaux stratégiques aux nations communistes, inclusivement la Chine, mais il a ajouté qu'il serait absolument "impossible" d'établir un embargo aussi complet que celui des Etats-Unis.

Attlee a voulu définir la position de l'Angleterre au sujet d'une résolution adoptée par le Sénat du Massachusetts demandant qu'on impose un embargo sur les envois de caoutchouc et d'autres matériaux stratégiques à la Chine communiste.

Attlee a expliqué dans sa note que le Royaume-Uni était pratiquement obligé de commercer avec les pays communistes étant donné sa position économique. "Pour nous nourrir, disant-il, nous devons importer des grains et des denrées. Or, il se trouve que dans la plupart des cas ces grains sont produits par les pays situés à l'est du rideau de fer."

"Nous comprenons, ajoutait-il, que les Etats-Unis, qui peuvent se suffire par eux-mêmes et qui n'ont pas à dépendre des importations, puissent adopter une autre conduite, mais ce n'est malheureusement pas le cas de l'Angleterre."

La BBC gardera son monopole

Londres, 11. (Reuter) — Le gouvernement anglais a annoncé hier que la BBC continuerait à garder le monopole de la radiodiffusion et de la télévision afin de prévenir tout déclin dans la qualité de ses services au public.

Le ban sur toute exploitation commerciale de la radiodiffusion déclinée, il y a 26 ans, restera en vigueur lorsque la charte de la BBC sera renouvelée l'an prochain pour 15 années de plus. Cependant on s'attend à ce que cette demande de renouvellement donne lieu à de violents débats.

Un comité spécial, après avoir étudié la radiodiffusion commerciale aux Etats-Unis, a recommandé que l'on continue à bannir les programmes commerciaux en Angleterre.

Le commandant en second du Royal 22e perd la vie tragiquement en Corée

Le major J.-P.-L. Gosselin, de Verdun, a été tué lorsque son véhicule blindé a fait explosion — Deux autres soldats tués et deux blessés

Secteur ouest de la Corée, 11. (C.P.) — Le major J.-P.-L. Gosselin, 40 ans, de Verdun, Québec, commandant en second du Royal 22e Régiment, a été tué avec deux de ses hommes le 9 juillet, lorsque le véhicule blindé qui les transportait a fait explosion. Deux autres soldats ont été blessés.

L'accident s'est produit alors que le major Gosselin dirigeait une patrouille de reconnaissance. Le véhicule roulait sur le remblai d'une route du secteur ouest de la Corée qu'on empruntait depuis plusieurs semaines à cause du mauvais état de la route elle-même.

Les deux autres morts sont les soldats Paul Bruno et L. J. M. Collins, tous deux de Noranda, Qué. Les blessés sont le soldat Cliff Collins, de Montréal, et J.-E. (Jiggsy) Tremblay, d'Arvida, Qué. Le premier est gravement atteint tandis que le second n'a reçu que des blessures superficielles.

Le major Gosselin avait déjà occupé le poste d'officier d'état-major de l'entraînement des cadets au quartier-général du commandement de Québec, à Montréal. Il fut un des premiers à s'enrôler dans la 25e brigade de Corée. Après l'entraînement à Fort Lewis, il traversa en Corée avec son régiment.

Les parents du major Gosselin sont domiciliés à 1082 avenue Riversview, à Verdun.

La Société sociale de Pie XII aide les orphelins de guerre

Cité Vaticane, 11. (Reuter) — Sa Sainteté le Pape Pie XII a donné son nom à une nouvelle organisation qui veut établir, outre-mer, un certain nombre des 25,000 orphelins de guerre de l'Italie.

La Société sociale Pie XII a déjà conclu des arrangements avec le gouvernement italien et le gouvernement brésilien. Elle négocie un projet de conventions semblables avec les Etats-Unis, l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Mexique, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay.

Ces ententes prévoient l'envoi de 20 à 30 garçons âgés de 14 à 18 ans, ayant tous l'entraînement nécessaire pour travailler sur une ferme. Chaque groupe ne recrutera que des volontaires et sera dirigé par un aumônier de l'Ordre des Salesiens, des Franciscains ou des Jésuites. Chacun des groupes aura suffisamment de terres et suffisamment d'équipement pour mettre sur pied une exploitation agricole.

Il est prévu que chaque aumônier aura le statut d'un père vis-à-vis ses fils et, sujet aux clauses des conventions signées avec les pays intéressés, il aura autorité sur eux jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur majorité.

L'idée maîtresse de cette nouvelle organisation est de constituer des communautés de grandes dimensions, formées de plusieurs groupes, qui développeront un sol actuellement inexploité. On espère qu'éventuellement les garçons se marieront et que les communautés se développeront en établissements équilibrés fondés sur un héritage de coopération.

Bien que les détails soient laissés à l'expérience, on s'attend à ce que chaque groupe puisse réaliser de petits profits, qui seront divisés entre les garçons afin de leur donner le plus tôt possible le sens de la propriété privée et leur permettre de construire ou d'acheter leur propre maison avant de se marier.

Il a été cité, pour les années de 1947 à 1951, les prévisions de M. Abbott, les comparant au budget réel. En 1947, le ministre des finances avait prévu un déficit de \$280,000,000, tandis que le budget accusait un surplus de \$374,000,000, ce qui signifie une légère erreur de \$634,000,000!

Les cinq années fiscales en question se sont toutes terminées par des surplus. C'est pour cette raison que M. Fleming n'admet pas l'augmentation imposée par le gouvernement de l'impôt sur le revenu.

Lettre au "Devoir"

(suite de la page quatre) fois, Chambre de Commerce, corps très représentatif, qui appuie si fortement les premières initiatives. Les individus isolés ne peuvent rien faire de lancer leur mépris à la figure de ces lâches et de ces traîtres, qui pour quelques deniers vendent l'âme de notre belle jeunesse. Pourtant notre race a besoin de toutes ses forces. Encore hier, nous parlions de fierté, et de bénédictions sur nos breccaux. Mais nous serons sincères seulement quand nos rangs seront nettoyés. C'est alors que nous pourrons faire de belles professions et faire applaudir notre valeur.

La Fédération des métiers du bâtiment en congrès à Sorel

La Fédération provinciale des métiers du bâtiment, affiliée à la C.T.C.C., tiendra son congrès annuel les 14 et 15 juillet prochains en la ville de Sorel. On y attend plus de 100 délégués, qui étudieront les problèmes relatifs à leurs métiers. La Fédération travaille actuellement à généraliser un système de vacances payées pour les travailleurs du bâtiment. C'est une tâche particulièrement difficile en raison du caractère saisonnier de cette industrie. De même la Fédération songe à entreprendre des démarches afin d'obtenir éventuellement la garantie d'un salaire hebdomadaire pendant toute la durée d'une convention.

La conférence de l'UNESCO approuve les plans d'entraide pour 1952

Paris, 11. — L'Unesco va réserver l'an prochain une part importante de son programme d'entraide à la reconstruction des Etats-Unis après la guerre. Cette décision a été prise par la Conférence générale de l'Organisation qui se tient actuellement à Paris.

En examinant les projets d'entraide de l'Unesco pour 1952, les délégués ont, à l'unanimité, décidé qu'une attention particulière doit être accordée à la population de la Syrie, en collaboration avec les Nations Unies.

Les délégués ont également donné leur accord au programme d'assistance aux jeunes réfugiés arabes du Moyen Orient. Amorcé en 1949, cette activité a maintenant abouti à l'établissement, en Egypte, au Liban, en Syrie et en Transjordanie, de 114 écoles de l'Unesco, fréquentées par 44,000 élèves.

Au cours des discussions, les délégués de l'Egypte, du Liban et de la Syrie ont demandé que le programme fut étendu de façon à permettre l'enseignement des deux tiers des enfants qui ne reçoivent pas encore d'instruction, cependant que le délégué d'Israël a demandé que les enfants arabes réfugiés dans les camps en Israël bénéficient également de cette même assistance.

Une autre activité essentielle, les systèmes des Bons, se poursuit. La Conférence a reconnu que les "Bons d'entraide" consistent en un moyen efficace pour recueillir des fonds de sources privées. Le délégué des Etats-Unis exprima sa satisfaction quant à la façon dont le plan fonctionne dans son pays, alors que le représentant de l'Australie annonçait que son gouvernement avait décidé de lancer ce système prochainement chez lui. Ce système consiste en la vente de timbres qui permettent ensuite l'achat de bons d'entraide de dix dollars. Ces bons sont alors envoyés directement par les donateurs aux organismes qui en ont besoin et qui peuvent les utiliser pour effectuer des achats en plaçant leurs commandes auprès de fournisseurs participant au système.

Quant au système des Bons Unesco, qui a été lancé en 1948 pour permettre aux pays à monnaie faible de se procurer des livres, des films et du matériel scientifique dans les pays à devise forte, en effectuant le paiement dans leur propre monnaie, il a été chaleureusement approuvé par la Conférence. La valeur des bons vendus jusqu'à présent s'élève à plus d'un million de dollars, et le nombre de pays qui ont demandé à adhérer à ce système augmente sans cesse.

Le ministre Abbott se tromperait de \$1,000,000 par jour

Ottawa, 11. (C.P.) — Le député progressiste-conservateur Donald Fleming a accusé hier le ministre des finances, M. Abbott, de s'être acquis la réputation du financier le plus fantaisiste dans l'histoire canadienne.

M. Fleming a fait remarquer que le ministre des finances, dans ses prévisions budgétaires, s'était trompé de quelque \$1,250,000,000 depuis cinq ans, soit une moyenne de \$250,000,000 par année, et près de \$1,000,000 par jour.

M. Fleming parlait alors sur le réseau Radio-Canada. Plus tard il s'est adressé aux Canadiens français dans leur propre langue sur le réseau français.

Il a cité, pour les années de 1947 à 1951, les prévisions de M. Abbott, les comparant au budget réel. En 1947, le ministre des finances avait prévu un déficit de \$280,000,000, tandis que le budget accusait un surplus de \$374,000,000, ce qui signifie une légère erreur de \$634,000,000!

Les cinq années fiscales en question se sont toutes terminées par des surplus. C'est pour cette raison que M. Fleming n'admet pas l'augmentation imposée par le gouvernement de l'impôt sur le revenu.

Le ministre Abbott se tromperait de \$1,000,000 par jour

Ottawa, 11. (C.P.) — Le député progressiste-conservateur Donald Fleming a accusé hier le ministre des finances, M. Abbott, de s'être acquis la réputation du financier le plus fantaisiste dans l'histoire canadienne.

M. Fleming a fait remarquer que le ministre des finances, dans ses prévisions budgétaires, s'était trompé de quelque \$1,250,000,000 depuis cinq ans, soit une moyenne de \$250,000,000 par année, et près de \$1,000,000 par jour.

M. Fleming parlait alors sur le réseau Radio-Canada. Plus tard il s'est adressé aux Canadiens français dans leur propre langue sur le réseau français.

Il a cité, pour les années de 1947 à 1951, les prévisions de M. Abbott, les comparant au budget réel. En 1947, le ministre des finances avait prévu un déficit de \$280,000,000, tandis que le budget accusait un surplus de \$374,000,000, ce qui signifie une légère erreur de \$634,000,000!

Les cinq années fiscales en question se sont toutes terminées par des surplus. C'est pour cette raison que M. Fleming n'admet pas l'augmentation imposée par le gouvernement de l'impôt sur le revenu.

Le ministre Abbott se tromperait de \$1,000,000 par jour

Ottawa, 11. (C.P.) — Le député progressiste-conservateur Donald Fleming a accusé hier le ministre des finances, M. Abbott, de s'être acquis la réputation du financier le plus fantaisiste dans l'histoire canadienne.

M. Fleming a fait remarquer que le ministre des finances, dans ses prévisions budgétaires, s'était trompé de quelque \$1,250,000,000 depuis cinq ans, soit une moyenne de \$250,000,000 par année, et près de \$1,000,000 par jour.

M. Fleming parlait alors sur le réseau Radio-Canada. Plus tard il s'est adressé aux Canadiens français dans leur propre langue sur le réseau français.

Il a cité, pour les années de 1947 à 1951, les prévisions de M. Abbott, les comparant au budget réel. En 1947, le ministre des finances avait prévu un déficit de \$280,000,000, tandis que le budget accusait un surplus de \$374,000,000, ce qui signifie une légère erreur de \$634,000,000!

Les cinq années fiscales en question se sont toutes terminées par des surplus. C'est pour cette raison que M. Fleming n'admet pas l'augmentation imposée par le gouvernement de l'impôt sur le revenu.

Advertisement for Shell Premium motor oil, featuring an illustration of a car and a person with a shell. Text: "L'essence au plus haut rendement que votre auto puisse utiliser... Shell Premium 'active'!"

Advertisement for accountants and business services. Includes: BELANGER & DAHMÉ (Comptables Agréés), RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie (Comptables agréés), RUFIANGE & LEBLANC (J.-J. RUFIANGE, c.a.), LUCIEN VIAU (Associés), VIAU & ROBIN (Comptables agréés), ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Advertisement for professional and business cards. Includes: ASSURANCE (Horace Labrecque et Fils Ltée), DACTYLOGRAPHES (Royal, Remington, Underwood), N. MARTINEAU & Fils.

Advertisement for W. F. MERCIER (AVOCAT) and Trudeu, Beaulieu, Ethier & Morel (AVOCATS ET PROCUREURS).

Advertisement for VANIER & VANIER (AVOCATS) and BREVETS D'INVENTION (Manuel de l'Inventeur).

Advertisement for MARION & MARION (BREVETS D'INVENTION) and MEDECIN (Dr Maxime Brisebois).

Advertisement for La Saubegarde (Compagnie d'Assurance sur la Vie) with an illustration of a building.

Advertisement for LA BANQUE DE TORONTO, featuring a man in a suit and the text "L'épargne fera pencher la balance en votre faveur".

Large advertisement for DOW beer, featuring an illustration of a man and the text "Ne dites pas bière dites: DOW La bière par excellence!"

Le public fête June Kowalchuk

La jeune cantatrice canadienne June Kowalchuk s'est fait hier soir, au concert du Chalef, un succès que bien des artistes étrangers pourraient lui envier. Et il ne s'agit pas là d'un simple succès de sympathie. Mlle Kowalchuk possède une voix admirablement souple, d'une grande richesse dans le médium et l'aigu; et surtout, elle chante avec un chaleur d'expression qui allait merveilleusement aux airs qu'elle avait choisis d'interpréter. Son premier groupe comprenait deux grands aires de Verdi, Carlo Nome, de Rigoletto, et Ah, fors è lui, de La Traviata; dans le deuxième, elle a chanté La Mort de Liu, de Turandot (Puccini). Depuis le Jour, de Louise (Cherubini) et enfin, en rappel, Sur la mer calmée, de Madame Butterfly (Puccini). L'air de Louise a reçu une interprétation particulièrement sensible et émouvante.

Côté orchestre, les auditeurs d'hier soir ont été moins heureux. En effet, si M. Defaux a donné du rythme et de la couleur à la Schéhérazade de Rimsky-Korsakoff, il a fait exécuter sans aucun relief le poème symphonique de Borodine, dans les étapes de l'Asie centrale; et la suite Mascara de Khatchaturian, portant les marques d'un regrettable manque de préparation. Le concert s'était ouvert sur l'ouverture de la fiancée vendue, de Smetana, que votre chroniqueur s'excuse — la honte au front — d'avoir manquée.

G. M.

Disques récents

par Albin RIVARD

"Coppélia" et "Sylvia"

L'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, dirigé par Roger Désormière, a gravé sur deux longs-fils London les suites de ballets COPPELIA et SYLVIA, de Léo Delibes. M. Désormière, qui fut l'ami et le disciple d'Erik Satie, est réputé à la fois comme compositeur et comme chef d'orchestre. Il donne de ces deux œuvres une brillante interprétation, et l'enregistrement est remarquable tant du point de vue acoustique que pour la reproduction fidèle des timbres de la clarinette, de la flûte et du violon. Le solo de clarinette de COPPELIA est impeccable.

Coppélia est la nièce du vieux luthier Coppélius; Franz devient amoureux de la jeune fille, mais sa fiancée Swanhilde constate que Franz n'est qu'un automate. Franz entre chez Coppélia, le luthier l'endort, lui enlève une partie de son fluide et en anime la poupée qui se met à danser. Quand Franz recouvre ses sens il constate sa méprise et s'enfuit avec Swanhilde. La suite comprend les extraits suivants: Prélude, Mazurka, Scène et Valse de Swanhilde, Cardas (Danse hongroise), Scène et Valse de la Poupée, Ballade, Thème slave varié. (LPS 183).

Sylvia, c'est l'histoire d'une nymphe qui aime un mortel. La suite commence par un Prélude, où un solo de cor suggère une chasse. Puis, dans Les Chasseresses, les nymphes de Diane dansent aux sons des cors et des timbales. Viennent ensuite un Intermezzo et la mélodieuse Valse lente. Après des mouvements intitulés: Pas des Ethiopiens, Chant bachique, Pizzicati, la suite se termine par le Cortège de Bacchus, auquel participent Thalia avec des mimes et clowns qui représentent la comédie, ainsi que Terpsichore et des jeunes filles qui miment leurs danses à celles de Thalia. (LPS 184).

Kalman et Waldteufel

Robert Stolz et son orchestre de concert ont gravé sur un long fil London intitulé Kalman et Waldteufel Memories, un groupe de pièces de ces deux compositeurs réputés pour leur musique entraînante et légère. Ce concert a été enregistré à la salle Victoria, de Genève; l'interprétation a toute la grâce que réclament ces pièces et acoustique est excellente. Reproduction brillante.

Emile Waldteufel, un Alsacien qui fut à Paris le roi de la valse qu'étaient Strauss à Vienne, est représenté dans ce concert par plusieurs de ses valses bien connues et toujours belles: Les Patineurs, Mon Réve, Pluie d'Or, et l'Estudiantina. Emmerich Kalman a composé plusieurs opérettes; M. Stolz a inclus dans ce choix, des extraits des suivantes: Les Joyeux Hussards, Comtesse Maritza, Sari (Die Zigeunerprimas), Hollandweibchen, Die Bajadere, La Princesse du Cirque, La Violette de Montmartre; et aussi la Valse de Sari, et la Valse de Comtesse Maritza. (LLP 143).

Musique d'Espagne

L'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris a gravé sur long-fil London des œuvres célèbres de quatre compositeurs espagnols: De Manuel de Falla, la Danse espagnole, tirée de son opéra La Vida Breve; d'Enrique Granados, des transcriptions pour orchestre de trois de ses Danzas españolas: No. 2, "Ornamental", No. 5, "Andaluz", No. 6, "Rondalla"; De Turina, deux extraits de La Procession del Rocío (La Procession du Rosaire): Triana en fiesta, et La Procession. Enfin, d'Isaac Albeniz, deux extraits de la suite Iberia: El Puerto et Triana.

Ces pièces ont souvent été enregistrées, mais ce disque les présente dans des interprétations rarement égales. L'orchestre est l'un des plus réputés de l'Europe, et il était dirigé pour cet enregistrement par Enrique Jordà, l'un des meilleurs chefs d'orchestre d'Espagne. M. Jordà fait ressortir tout l'éclat et la richesse de cette musique qu'il connaît bien, qu'il aime. La reproduction offre un bel échantillon de haute fidélité, dans de la musique où cela compte au maximum. (LLP 191).

Nous avons déjà signalé un enregistrement réalisé par deux artistes qui ont entrepris de réhabiliter ces deux vieux instruments: les mêmes artistes, MM. Carl Dolmetsch et Joseph Saxby, ont gravé aussi un autre long-fil London où ils jouent, en duo de recorder et clavecin, des œuvres anciennes composées par ces instruments. Voici la liste de ces pièces: Sonate en La mineur (quatre mouvements) de Haendel; Divisions on a ground bass, de Daniel Purcell; The Goldfish, de Ben Sossyn; Woody Cock, de Giles Farnaby; Robin, de John Mundy; trois pièces de l'époque d'Elizabeth: Tower Hill, de Giles Farnaby; Heartsease et The King's Morisco, par des auteurs anonymes, et une pièce par le grand compositeur français: François Couperin: Le Rossignol en amour.

Ces artistes montrent que le recorder, ancêtre de la flûte moderne, demeure un instrument d'une grande beauté, capable d'exprimer une riche gamme de sentiments; et que le recorder et le clavecin se complètent et s'harmonisent à merveille. Ce récital, dont la reproduction est excellente, nous permet aussi d'entendre de la musique ancienne charmante. (LPS 24).

LA GAZETTE ARTISTIQUE

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS: "Monsieur Broloque est disparu", 12 h. 45, 4 h. 34, 8 h. 23, "Docteur Laennec", 2 h. 15, 6 h. 05, 9 h. 35.
CINEMA DE PARIS: "Ballarina", 11 h. 10, 1 h. 27, 3 h. 20, 5 h. 35, 7 h. 50, 9 h. 15.
CHAMPLAIN: "Romance à Rio", 12 h. 2, 2 h. 20, 7 h. 05, 9 h. 30.
ELECTRA: "A cor et à cri", 1 h. 31, 3 h. 14, 5 h. 14, "L'ange et le mauvais garçon", 12 h. 3, 3 h. 11, 6 h. 22, 9 h. 36.
LA SCALA: "La Louve", 1 h. 44, 4 h. 34, 8 h. 04, "Etiole de Rio", 12 h. 07, 3 h. 17, 6 h. 27, 9 h. 37.
Le grand prix du cinéma français
Le grand prix du cinéma français 1951 a été attribué le 13 juin au film "Journal d'un curé de campagne", de Robert Bresson.

Fondé en 1934 par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, le prix a déjà été décerné au cours des années précédentes aux "Casse-Pieds", de Noël-Noël, en 1949, et à "Jour de fête" de Jacques Tati, en 1950.

RAIO

L'horaire des programmes radiophoniques nous est fourni par les postes concernés et est sujet à des changements de dernière minute dont nous ne pouvons tenir compte.

CFCE-500k. CBF-690k. CKAC-730k. CJAD-800k. CBM-940k.

MERCREDI, 11 JUILLET

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'intrépide. CKAC-Variétés en mus. CKAC-Radio-Canada. CKAC-Studio. CKAC-Parade de la... 7.45 P.M. CBF-Edmond Assaly. CKAC-Radi. de femme. CKAC-Sport. CKAC-Parade de la... 10.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Noe enfants. CKAC-Bullfinch. CKAC-Parade de la... 10.45 P.M. CKAC-Parade de la... 11.00 P.M. CBF-Adagio. CKAC-Parade de la... 11.15 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la...

JEUDI, 12 JUILLET

- 6.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 6.15 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 6.30 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 7.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 7.15 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 7.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 7.45 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 8.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 8.15 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 8.30 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 8.45 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 9.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 9.15 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 9.30 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 9.45 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 10.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 10.15 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 10.30 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 10.45 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.15 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.30 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.45 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 12.00 A.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la...

SOIREE

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'intrépide. CKAC-Variétés en mus. CKAC-Radio-Canada. CKAC-Studio. CKAC-Parade de la... 7.45 P.M. CBF-Edmond Assaly. CKAC-Radi. de femme. CKAC-Sport. CKAC-Parade de la... 10.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Noe enfants. CKAC-Bullfinch. CKAC-Parade de la... 10.45 P.M. CKAC-Parade de la... 11.00 P.M. CBF-Adagio. CKAC-Parade de la... 11.15 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la...

- 6.00 P.M. CBF-Yvan l'intrépide. CKAC-Variétés en mus. CKAC-Radio-Canada. CKAC-Studio. CKAC-Parade de la... 7.45 P.M. CBF-Edmond Assaly. CKAC-Radi. de femme. CKAC-Sport. CKAC-Parade de la... 10.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Noe enfants. CKAC-Bullfinch. CKAC-Parade de la... 10.45 P.M. CKAC-Parade de la... 11.00 P.M. CBF-Adagio. CKAC-Parade de la... 11.15 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la... 11.30 P.M. CBF-Ed. Lincoln, pian. CKAC-Parade de la...

Le grand prix du cinéma français 1951 a été attribué le 13 juin au film "Journal d'un curé de campagne", de Robert Bresson.

Un chœur canadien chante en France

Calais, France, 11 (C.P.) — Le chœur de l'Université Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick est arrivé à Calais hier, de Grande-Bretagne, pour donner un récital à la salle paroissiale Saint-Pierre. C'est le début d'une tournée sur le continent.

Les chanteurs ont été reçus chaleureusement. Ils étaient les invités, à Calais, du chœur local, les Compagnons chantants. Aujourd'hui, ils sont partis pour Paris, où ils doivent donner deux ou trois concerts. Ils visiteront la Belgique et la Hollande avant de revenir au Canada.

Julien Green élu à l'Académie belge

Au cours de sa dernière séance, l'Académie royale belge de langue française a élu M. Julien Green comme membre au fauteuil laissé vacant par la mort de l'écrivain suisse d'expression française: Robert de Traz.



John Wayne et Gail Russell, les deux partenaires de L'ANGE ET LE MAUVAIS GARÇON, un western romanesque qui vient de prendre l'affiche au cinéma Electra.

Beaumarchais a peint deux aspects de sa personnalité dans Chérubin et Figaro

Bien qu'il ait peu écrit pour la scène et que seulement deux de ses pièces soient encore jouées, Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais est l'un des plus grands noms du théâtre français.

Cet extraordinaire aventurier, dont la vie est une suite ininterrompue de surprises et de coups de théâtre, a peint deux aspects de son caractère dans deux personnages de ses comédies: Figaro et Chérubin.

Beaumarchais fut un charmeur et un intrigant. Son besoin d'action l'entraîne sans cesse; et à des procès, des ennuis sérieux, il goûte de la Bastille, mais rien n'altère son enthousiasme et sa bonne humeur. Il se marie trois fois, fait trois fois fortune. Il écrit des mémoires, conscient de sa force de persuasion pour avoir l'appui du public dans ses démarches avec la justice ou les grands et compose

Lauréats des derniers prix français

L'Académie française a partagé son prix Georges-Dupau à deux écrivains ayant bien servi les Lettres: l'écrivain ardenais Jean-Paul Vaillant, fondateur et directeur de la revue régionaliste "La Grive" constamment attentive à l'exégèse de Verlaine et de Rimbaud et à l'évolution de la littérature de langue française en Belgique; à Jean Lebrau et Alphonse Métier. Prix Max-Barthou à Guy des Cars. Prix Paul-Fiat à Marc Blanspain. Prix Dumareil à J.-L. Gardies. Prix Broquette-Gonin à Jean Alazard.

LAUREATS DES BEAUX-ARTS

L'Académie des Beaux-Arts a décerné ses prix de gravure Ary Scheffer et Pinet; le premier à M. Guézennec, pour son illustration de la "Divine Comédie"; et le second à M. Quillivic, pour sa gravure originale, "L'Homme entre le vice et la vertu", avec laquelle il a obtenu l'an dernier le premier second grand prix de Rome.

Le président de l'Académie a fait hommage au nom de l'auteur, M. Adolphe Boschot, d'un volume intitulé "Musiciens poètes".

LE PRIX DU ROMAN POPULISTE

Pour son souffle roman "Une maison soufflée aux vents", Emile Danon a reçu le prix du roman populiste, par 8 voix contre 5 à Francis Didelot, auteur de "Marléna", et 1 à David Sheinert, pour "Le Coup d'Etat".

LE PRIX TRISTAN-BERNARD

En présence de quelques-uns des membres de la commission, M. Roger-Ferdinand vient de remettre leurs prix aux lauréats de la Société des Auteurs.

L'un de ces prix, le prix Tristan-Bernard, a été attribué à M. Jean Marsan, pour sa comédie "Aux 4 coins".

LE PRIX DU ROMAN D'AVENTURES

Le prix du roman d'aventures a été décerné par la seizième fois, au sixième tour, à MM. Igor Maslowski et Olivier Sechan pour leur roman: "Vous qui n'avez jamais été tués".

Le jury présidé par Francis Constantin-Weyer, Dignimont, Joseph Kessel, Pierre-Marc Orlan, Pierre Nord, Joseph Peyré, S.-A. Steeman et Armand Ziwès.

M. Igor B. Malowski, journaliste et critique a déjà publié "La mort se lève à 22 heures", qui obtint le prix Ariane et "Le Jury avait soif".

Prochaine saison du Ciné-Club de Saint-Laurent

Le chef-d'œuvre du cinéma mondial, la trilogie de Marcel Pagnol, ouvrira la nouvelle saison du Ciné-club artistique de Saint-Laurent.

C'est une heureuse initiative puisque c'est la première fois que ces trois œuvres immortelles "Marius", "Fanny", "César" de Marcel Pagnol, sont présentées en un même programme.

Un long spectacle sans doute, puisque la durée de la trilogie est de plus de six heures. C'est dire que le premier film sera projeté vers les quatre heures de la matinée, suivi d'une interruption d'une heure pour le souper, puis "Fanny", vers sept heures, et à neuf heures trente "César". A cause de la longueur exceptionnelle du programme, il n'y aura que deux représentations les samedi et dimanche 15 et 16 septembre.

Peu de films dans l'histoire du cinéma ont suscité pareille émotion, soulevé un tel enthousiasme. Aussi le Ciné-club artistique de Saint-Laurent est fier de présenter, en l'auditorium de cette ville, ces trois films inoubliables qui sont la gloire du cinéma français.

C'est aussi le cinquième anniversaire de la mort du grand Ratmu, et pour rendre hommage à ce disparu, on ne pouvait faire mieux qu'offrir aux amis du cinéma, la trilogie de Marcel Pagnol.

Advertisement for 'ROMANCE à Rio' featuring a man and woman, with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'CHAMPLAIN' with text 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ' and 'A L'AFFICHE'.

Advertisement for 'BALLERINA' featuring a ballerina, with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'STUDENTS' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'BLANCHARD' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'LAENNEC' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'LUCIEN BAROUX' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'M. Breloque est disparu' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'WAYNE-RUSSELL' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'MAUVAIS GARÇON' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'ELECTRA' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for 'ELECTRA' with text 'A L'AFFICHE' and 'OUBLIEZ LES CHALEURS D'ÉTÉ'.

Advertisement for BRADING beer, featuring a logo and text 'Avez-vous goûté à la GAGNANTE DU GRAND PRIX'.

Advertisement for BRADING beer, featuring a logo and text 'c'est la BIÈRE des BIÈRES'.

Advertisement for 'NOUVEAU SERVICE AMÉLIORÉ DE TRAINS D'ÉTÉ' with destinations CAUSAPSCAL, MATAPÉDIA, CAMPBELLTON et autres.

Table with train departure times for various destinations like Dep. Montréal No. 58, Dep. Lévis, Arr. Mont Joli, etc.

Advertisement for 'CANADIEN NATIONAL' with text 'Si vous projetez de partir en vacances...'.

Montréal a subi un échec

Les Royaux ont perdu par un point contre les Leafs

Un deux-butts obtenu par Anderson à la 8e manche a produit le point décisif — Black a été débité de la défaite

Toronto, 11. — Les Royaux de Montréal ne peuvent pas gagner toutes leurs parties et les amateurs de Toronto ont pu s'en rendre compte hier soir alors que les gars de Wally Alston en venaient aux prises avec les Leafs, car les locaux l'emportèrent par le compte de 5 à 4, mais comme les Bisons de Buffalo ont perdu aux mains des Orioles de Baltimore, le Montréal a pu maintenir son avance en tête du circuit Frank Shaughnessy.

L'échec du Montréal a été causé par la tenue au bâton du receveur Ferrell Anderson, ancien porte-couleurs des Royaux, car celui-ci a obtenu deux doubles dans la joute, dont l'un à la huitième manche qui a produit le point victorieux.

Anderson avait aussi fait compter deux points à la sixième manche avec un deux-butts contre Mel Mallette.

Les deux clubs ont frappé chacun neuf coups sûrs. John Hetti a commencé la partie pour Toronto, mais il a cédé sa place au gaucher Hal Hudson à la sixième manche. Hetti qui tentait de remporter sa troisième victoire de la saison a été blessé durant la cinquième manche.

Hudson, qui a alloué seulement trois coups sûrs en quatre manches, a été écarté de sa neuvième victoire.

James Gilliam a frappé un coup de circuit pour les Royaux, tandis qu'Hector Rodriguez a réussi trois coups sûrs.

Les Royaux ont pris une avance de 1 à 0 dès la deuxième manche alors que Bob Morgan s'est encore mis en évidence. Bob a commencé cette manche avec un double et il s'est rendu au troisième but après le retrait de George Ryan au champ centre. Il a ensuite croisé le marbre après que Gonfriddo eut été retiré au champ droit.

Après deux retraits à la troisième manche, les Royaux ont porté le compte 2 à 0. Un simple d'Hector Rodriguez, son deuxième coup sûr de la joute, et un double de Jim Russell ont produit ce point.

Les Leafs ont égalé le compte durant la deuxième manche. John Ostrowski a débuté avec un coup de circuit. Après un retrait, Jack Sullivan a été passé et il a volé le deuxième but. Il a ensuite croisé le marbre sur le simple de Bobby Rhawn.

Les Torontois ont pris une avance de 4 à 2 à la sixième manche, grâce à un but sur balles à des Fleming et des doubles successifs de Frank Colman et de Ferrell Anderson. Ce dernier a fait compter les deux points.

Les Royaux ont toutefois égalé le compte à la septième manche. Après le retrait de Gonfriddo, le frappeur d'urgence, Walter Fiala, a frappé un simple et il a croisé le marbre lorsque James Gilliam a frappé son sixième coup de circuit de la saison.

Un simple de Fleming, un sacrifice et un double de Ferrell Anderson ont permis aux Leafs de s'assurer la victoire à la huitième manche.


Les deux mêmes clubs joueront ce soir. Le droïtier Jim Hughes (6-0) lancera pour les Royaux contre Max Peterson.

Deux parties au Parc La Fontaine

Les clubs de l'Immaculée-Conception joueront deux parties ce soir au Parc La Fontaine. Dans la première joute le St-Eusèbe visitera le club du général Paul Fecteau et de l'instructeur Gervais. Cette rencontre a une très grande importance car le résultat affectera le classement de ce circuit.

A neuf heures sous les réfecteurs électriques de la Ville Lasalle affrontera le club de Paul Couté et de Paul Masson dans la série intermédiaire. Les fervents du baseball sont cordialement invités.

L'EAU RÉVÈLE LA QUALITÉ DU WHISKY



Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui enlève rien; elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Savez SEAGRAM en toute confiance.

Whisky Canadien

Seagram's "83"

Autre victoire du Maisonneuve

La direction de la Ligue Montréal Royale Junior vient de sévir contre un autre joueur de son circuit. Hier soir, à l'issue des joutes disputées, le président Gérard Thibeault a annoncé que Sonny Buck, du Ville Mont-Royal, venait d'être suspendu pour s'en être pris à Rogers du Verdun, au cours de la joute accordée par défaut au Ville Mont-Royal lorsque le Verdun était à court de joueurs, huit restant sur le terrain après l'expiration du lanceur par l'arbitre.

Hier soir, le Maisonneuve a continué sa belle poussée en triomphant du Ville-Marie au compte de 3 à 2. Dans les autres joutes, le Rosemont et le Parc Extension ont annulé 3 à 3, ainsi que le Verdun et le St-Henri, au compte de 4 à 4.

Len Croke, brillant droïtier du Maisonneuve, a bien espacé cinq coups sûrs au Ville-Marie pour permettre à son club de remporter sa cinquième victoire consécutive. Il a aussi fait compter le point victorieux, avec un simple à la septième manche.

À St-Henri, les deux clubs ont compté chacun deux points à la septième manche. Le jeune Cutler a été légitime du St-Henri avec un coup sûr pour faire compter le point égalisateur.

Le président Gérard Thibeault a annoncé hier, que le joueur O'Riley du Ville-Marie avait été réintallé à la suite de la bonne coopération de la direction de ce club. Ville-Marie... 020 000 2-4 5 3
Maisonneuve... 100 001 1-3 7 1
Rivière et Mongeau; Croke et Baillieur.
Rosemont... 010 002 00-3 7 1
P. Rosemont... 000 030 00-3 7 1
O'Shaughnessy et Squires; Smith et Malo.
Verdun... 200 000 2-4 13 2
St-Henri... 100 001 2-4 9 2
Rogers et Pivier; Cartwright, Montpetit et Oltre.

Venero et Templeton ont conduit deux vainqueurs

La direction de Blue Bonnets a terminé les préparatifs en vue de la matinée de samedi prochain à la piste du boulevard Decarie, alors que se disputera la plus grande classique de l'année, le King's Plate, et l'on compte sur une assistance record.

Cette course, qui sera disputée sur une distance d'un mille et un furlong, sera dotée d'une bourse de \$5,000 ajoutés en plus des cinquante guinées de Sa Majesté le roi et les meilleurs coureurs canadiens participeront à cette épreuve.

La réunion du Montreal Jockey Club prendra fin lundi prochain et au cours de la matinée de clôture les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

PREMIÈRE COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Janie F. 108, R. Iannotti.
Surrey 108, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

SIXIÈME COURSE : 6 furlongs, 4 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

SEPTIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

QUATRIÈME COURSE : 6 furlongs, 3 ans et plus à réclamer. Bourse \$700.
Eternal Glow 111, J. Payne.
Northern Breeze 118, L. Stroud.
Crimson Cord 108, S. Aronson.
Miss Lucy Webb 107, R. Whyte.
Its Time 113, J. Martin.
Sue's Girl 113, K. Davidson.
Barometre 112, B. K. Garretton.
Rosesabout 117, J. Segriff.
"Pawnee 107, A. Natchewich.
J-Stupias 109, J. Schell.
f-Field.
Temp: 1.14.
Janie F. 3.25, 2.40, 2.30 — Surf Beacon 3.70, 3.70 — Crimson Cord 4.45.
Les favoris et les chevaux de deuxième choix se sont partagé les honneurs de l'après-midi. Janie F. Eternal Glow et Slow Time ont été les favoris tandis que Jonann W. Gleam of Steel, First Rank, Thor et Louqsol furent les autres coureurs à passer en tête du peloton sous le fil devant la tribune des juges.

La Metropolitan Life va développer son système d'assurance-maladie

New-York, 11. — La Metropolitan Life Insurance Company rapporte qu'elle a obtenu des résultats encourageants, depuis trois années et demi, dans la pratique de l'assurance en cas d'hospitalisation et de frais chirurgicaux, deux éventualités qui imposent parfois à un particulier un fardeau financier écrasant. Les constatations que la compagnie a faites l'ont convaincue que l'industrie de l'assurance-vie pouvait fournir une telle protection.

M. Charles G. Taylor, Jr., président de la Metropolitan, a annoncé aujourd'hui que sa compagnie était disposée à offrir ce genre d'assurance sur une base encore plus étendue aux groupes d'employés travaillant pour un même patron.

L'œuvre de pionnier que nous avons entreprise nous a convaincu qu'il importe de trouver un moyen de mettre les particuliers à l'abri des frais médicaux considérables qu'occasionne une maladie prolongée ou une blessure grave", a dit M. Taylor. "Nous avons maintenant recueilli suffisamment de statistiques pour nous permettre de pratiquer ce genre d'assurance en dépit de nombreux problèmes que nous rencontrons. Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une sphère où l'industrie de l'assurance peut rendre un service public d'une haute importance."

La Metropolitan s'est intéressée à cette question importante depuis 1928. A cette époque-là, les problèmes financiers d'un employé difficile à comprendre à la direction d'une telle entreprise. Ce régime d'assurance hospitalisation et frais chirurgicaux fut un des premiers à être mis en vigueur aux Etats-Unis. En 1948, la direction décida que l'ancien système, qui était alors reconnu comme un genre d'assurance de groupe régulier, pouvait être amplifié de façon à fournir une plus forte protection contre ces frais excessivement élevés.

"Afin de nous rendre compte si le projet était bien conçu, il fut décidé de le mettre à l'épreuve parmi nos propres employés. Or, les résultats ont démontré que nous avions raison", dit M. Taylor. Une importante contribution aux renseignements glanés par la Metropolitan dans cette sphère où elle a fait oeuvre de pionnier, ce sont les statistiques fournies par l'assurance que la compagnie pratique sur les 48,000 membres de son propre personnel, aux Etats-Unis et au Canada. A ces statistiques viennent s'ajouter celles de plusieurs systèmes d'assurance de groupe que la Metropolitan a émis à plusieurs maisons.

Le but premier du système est de compléter la protection de base en cas d'hospitalisation, protection dont un Américain sur deux bénéficie actuellement, sous une forme ou sous l'autre. Le nouveau système reprend là où le système de base arrête.

Bien que, ainsi qu'on le fait remarquer, les détails exacts du système puissent varier afin de s'adapter aux besoins d'un groupe particulier d'employés, surtout lorsqu'il existe déjà un système d'assurance en cas d'hospitalisation ou de frais chirurgicaux, vous trouverez ci-après un aperçu général du nouveau système de la Metropolitan.

Les capitaux maximums assurés iront de \$1,500 à \$5,000 de plus que les capitaux déjà prévus par le système de caractéristiques du système, c'est que l'employé participera au risque en assumant une portion des frais. Ainsi, l'employé doit acquitter lui-même les cent premiers dollars de frais excédant le montant prévu par le système de base en cas d'hospitalisation ou de frais chirurgicaux. Cette disposition est semblable à celle que l'on rencontre dans l'assurance-automobile, et d'après laquelle les cent premiers dollars de dommage sont payés par l'assuré. En outre, l'employé assume aussi 25% des autres frais.

En payant ainsi une portion des frais de son hospitalisation, de son opération, ou des soins médicaux qu'il reçoit, l'employé devient ainsi financièrement intéressé à éviter des dépenses qui augmenteraient inutilement le coût de l'assurance.

Les personnes à la charge de l'employé peuvent aussi être comprises dans ce système.

BULLETIN FINANCIER

Fourni par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, Montréal.

Hiram Walker — Les revenus nets consolidés de la société, pour les neuf premiers mois de son exercice fiscal, se monteront à \$18,561,400, soit \$6.43 par action ordinaire, comparés à \$20,143,700, ou \$6.98 pour la période correspondante terminée le 31 août 1950. Pour le troisième trimestre, les bénéfices nets furent de \$7,047, avant déduction de l'impôt sur le revenu, contre \$10,220,600 pour la même période de l'année dernière. Déduction faite de l'impôt, les bénéfices nets s'établirent à \$4,060,200 ou \$1.41 par titre, en regard de \$5,996,300 et \$2.08 pour le troisième trimestre de l'année précédente.

Cockshutt Flow Co. — On annonce que la société s'occupe d'administrer une usine appartenant à la Couronne à Renfrew, Ont. Cette usine fabrique des pièces de moteurs à propulsion par jet. La société produit déjà des unités de combustion à Brantford, mais sa production ne peut satisfaire la demande toujours croissante des propulseurs à jet du type "Orenda".

British Columbia Electric Co. — La société a acquis officiellement les systèmes électriques de la B.C. Power Commission qui sont situés à Hope et à Lillooet sur la rivière Fraser. Les taux d'électricité ont été abaissés, dans ces deux localités, depuis cette modification.

Marché des obligations — 9 juillet 1951 — Marche sans activité — aucune variation notable dans l'établissement des cours — Les obligations de la British American Oil 3 1/2%, 1961, furent accueillies très favorablement aussitôt après qu'elles furent offertes et elles ont progressé à 102 1/4-103 1/4.

Marché des actions — 9 juillet 1951 — La semaine boursière débute à Montréal à un rythme très restreint — un manque d'intérêt évident a dominé toute la séance et les cours ont en conséquence peu bougé — en clôture tous les compartiments se partagent des gains et des pertes fractionnaires. Signalons Smelters à 144 (plus 1 1/2); par contre, Noranda clôture à 71 1/2 (moins 1). Parmi les 184 valeurs traitées, 54 s'inscrivent à la hausse, 53 à la baisse et 77 conservent leur cours précédent.

Indice — Bourse de Montréal — Fermetur — 9 juillet 1951:
Banques 29.63 gain 0.10
Utilités pub. 84.6 perte 0.3
Industries 219.9 gain 0.3
Combinaison 174.8 gain 0.1
Pâtes et papiers 788.71 perte 4.73
Mines d'or 60.50 gain 0.12

AVIS
Avis est par les présentes donné que conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies du Canada, la Compagnie des Produits Écologiques, demandeur au secrétaire d'Etat du Canada, d'être autorisée à abandonner sa charte et à demander l'annulation à partir de la date où il voudra bien faire connaître, ce même jour de juillet 1951.

AVIS PUBLIC
Admission à l'étude de l'agronomie
Avis est par les présentes donné aux personnes qui ont l'intention de se présenter à l'étude de l'agronomie, à l'automne, qu'elles doivent s'inscrire avant le 1er août 1951, au secrétaire de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, 10, rue St-Jacques, Montréal, selon les exigences de la loi. Le secrétaire général.

Alfred Lambert Inc.
Alfred Lambert Incorporated a avisé le Curb de Montréal qu'à une assemblée des directeurs tenue le 6 juillet dernier, 4,000 actions additionnelles, de participation, classe "A" et 4,000 actions additionnelles, classe "B" furent vendues à \$10 l'unité et le produit net fut employé pour l'achat de toutes les actions autorisées, émises et en circulation de Daoust Lalonde Inc. (excepté les actions formant le cautionnement des administrateurs. Il y a 41,500 actions classe "A" et 41,500 actions classe "B" émises et en circulation.

"The Metropolitan Plumbing & Heating Company Limited"
Conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies du Québec, la compagnie "THE METROPOLITAN PLUMBING & HEATING COMPANY LIMITED" donne avis, par les présentes, qu'elle abandonne volontairement son statut de Procureur général de la province de Québec, demandant l'abandon de sa charte.

Montréal, 10 juillet 1951.
GERALD PRÉFONTAINE, secrétaire-trésorier.



M. Victor-G. BARTRAM



Le Dr R. S. JANE

M. P. W. WRIGHT

M. V. G. Bartram, de Montréal, président de Shawinigan Chemicals Limited, a été élu président de B. A. Shawinigan Limited, entreprise pétrochimique nouvellement organisée en propriété conjointe par British American Oil Company Limited et Shawinigan Chemicals Limited.

Le vice-président de la nouvelle compagnie est M. M. S. Beringer, de Toronto, vice-président responsable de la fabrication à la British American Oil. Les autres administrateurs de la nouvelle société sont le docteur R. S. Jane et M. P. W. Wright, de Montréal, respectivement vice-président et secrétaire-trésorier de Shawinigan Chemicals, et MM. H. T. O'Neill et R. E. Irwin, de Toronto, respectivement vice-président responsable des finances et chimiste en chef à la British American Oil.

Le siège social de B. A. Shawinigan Limited est l'immeuble Shawinigan, 60 ouest, rue Dorchester.

Montréal, G. S. Herring est secrétaire-trésorier.

Le premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, a annoncé récemment que la compagnie affectera bientôt trois ou quatre millions de dollars à la construction d'une usine pour la production du phénol et de l'acétone à proximité de la raffinerie actuelle de la British American Oil à Montréal-Est. La production d'acétone à l'aide des gaz provenant de la raffinerie permettra d'employer chaque mois dans d'autres procédés plusieurs centaines de tonnes de carbure qui sont actuellement utilisées pour produire de l'acétone à l'usine de la compagnie Shawinigan Chemicals, à Shawinigan.

On s'attend à ce que la production de la nouvelle usine suffise aux besoins du Canada en phénol et en acétone.

Pour les procédés qu'elle emploie, la compagnie a obtenu l'autorisation d'utiliser les brevets de Hercules Powder Company, Wilmington, Del., et de Distillers Corporation, Edinburg, Ecosse. En partant du cumène, produit de la raffinerie voisine, la nouvelle usine produira de l'hydroperoxyde de cumène, et, par la désintégration de ce dernier produit, obtiendra le phénol et l'acétone.

Le phénol est employé dans la fabrication d'adhésifs pour le bois contre-plaqué, de résines se solidifiant à la chaleur, de divers produits agricoles, d'insecticides, de produits pétroliers et de produits chimiques variés. L'acétone, qui sert de dissolvant pour plusieurs vernis, sert aussi entre autres choses à la fabrication de la rayonne à base d'acétate de cellulose.

La Canadian Kellogg Company Limited, de Toronto, a obtenu le contrat pour la préparation des plans et la construction de la nouvelle usine qui sera probablement en état de produire vers la fin de l'an prochain.

BOURSE ET CURB DE MONTREAL

Voici un sommaire des intérêts à découvrir sur la Bourse et le Curb de Montréal au 30 juin 1951:

BOURSE DE MONTREAL	
Abitibi (Nouveau)	600
Algonia Steel	75
Aluminium	50
Asbestos	75
Bathurst "B"	125
B. C. Forest	25
Canada Cement	25
Canada S.S.	25
Canada Celanese	25
C. P. R.	350
Cons. Smelters	150
Dist. Seagraves	75
Dom. Bridge	350
Dom. Coal "B"	200
Dominion Tar & Chemical	200
Famous Players	350
Imperial Oil	375
International Paper	216
Manasse-Harris (nouveau)	190
McColl-Fontenac	300
Montreal Locomotive	100
Nat. Breweries	150
Nat. Steel Car	100
Price Brothers	750
Royalite	100
S. Lawrence Corp.	350
Standard Chemical	

Ray Robinson est détrôné par le noir Randolph Turpin

Les joueurs de la Ligue Nationale ont décroché la victoire contre les représentants de l'Américaine

Detroit, 11. — Grâce aux rudes cogneurs de la Ligue Nationale, choisis sur l'équipe d'étoiles pour la joute d'hier, les représentants du circuit Ford C. Frick ont pu triompher des As de la Ligue Américaine par le compte de 8 à 3, au stade Briggs, alors que 52,075 personnes assistaient à cette rencontre annuelle. A la suite de cette joute, le fonds de pension sera enrichi de \$124,204,07, soit le montant payé en admission hier par les partisans du sport national américain.

Les joueurs du circuit Frick l'ont emporté grâce à des circuits de Stan Musial, Gil Hodges, Ralph Kiner et Bob Elliott. Deux joueurs de la Ligue Américaine, Vic Wertz et George Kell, du Detroit, ont également réussi un quatre-butts chacun.

C'est la première fois que les représentants de la Ligue Nationale remportaient les honneurs de la joute d'étoiles durant deux années consécutives. Cependant, dans l'histoire de cette classique, les joueurs de la Ligue Américaine menent par 12 victoires à 6.

Les joueurs de la Ligue Nationale se sont assurés les honneurs

de la partie grâce à trois points comptés aux dépens du gaucher Ed Lopat, des Yankees, à la quatrième manche. Ces trois points ont brisé une égalité de 1 à 1. Le massacre a commencé par un circuit de Musial. Hodges a frappé un simple, puis le vétéran Bob Elliott a réussi un quatre-butts pour faire produire deux points.

Bien qu'il ait accordé des circuits à Wertz et à Kell, Sal Maglie, des Giants, a été déclaré le lanceur gagnant. De tous les artilleurs des vainqueurs, Don Newcombe, des Dodgers, a affiché la meilleure tenue. Lopat a été débuté de la défaite.

Les joueurs de la Ligue Américaine étaient favoris 7 contre 5 pour gagner. A la sixième manche, Richie Ashburn, des Phillies, a effectué le plus bel arrêt de la rencontre en attrapant la balle d'une seule main à plus de 400 pieds du marbre, pour voler un circuit à Wertz.

Ned Garver, des Browns de St-Louis, et Robin Roberts, des Phillies, ont commencé la partie au monticule. Garver a impressionné l'assistance et ses adversaires.

Ligue Nationale	ab	p	ca	r	a	e
Ashburn, Phillies, cc	4	2	2	4	1	0
Bender, Dodgers, cc	0	0	0	0	0	0
Dark, Giants, ac	5	0	1	0	3	0
Reese, Dodgers, ac	0	0	0	0	0	1
Musial, Cards, cc-od	0	1	2	0	0	0
Westlake, Cards, cc	0	0	0	0	0	0
Robinson, Dod, 2b	4	0	1	2	3	1
Schoendienst, Car, 2b	0	0	0	0	0	0
Hodges, Dodgers, lb	5	2	2	6	0	0
Jones, Phillies, 3b	2	0	0	3	0	0
Ennis, Phillies, ed	2	0	0	0	0	0
Kiner, Pirates, cc	2	1	1	0	0	0
Wyrostek, Reds, ed	1	0	0	0	0	0
Camparella, Dod, 1	0	0	0	0	0	0
Roberts, Phillies, 1	0	0	0	0	0	0
Slaughter, Cards	1	0	0	0	0	0
Maglie, Giants, 1	0	0	0	0	0	0
Newcombe, Dodgers, 1	2	0	0	1	0	1
Blackwell, Reds, 1	0	0	0	0	0	0
Totaux	36	8	12	27	9	1

Ligue Américaine	ab	p	ca	r	a	e
DiMaggio, D. Bos, cc	5	0	3	1	1	0
Fox, White Sox, 2b	3	0	1	1	0	0
Kell, Tigers, 3b	1	0	1	1	0	0
Williams, Red Sox, cc	1	1	1	4	2	0
Bobby, White Sox, cc	0	0	0	0	0	0
Gerra, Yankees, r	4	1	1	4	2	1
Wertz, Tigers, cc	1	0	0	1	2	0
Rizzuto, Yankees, ac	1	0	0	1	2	0
Fain, Athletics, lb	3	0	1	5	0	0
Robinson, W.S., lb	1	0	0	1	0	0
Carraquel, W.S., ac	2	0	1	0	3	0
Minocha, White Sox, ed	2	0	0	2	0	0
Garver, Browns, 1	1	0	0	0	0	0
Lopat, Yankees, 1	0	0	0	0	0	0
Doby, Indians	1	0	0	0	0	0
Hutchinson, Tigers, 1	0	0	0	0	0	0
Stephen, Red Sox	1	0	0	0	0	0
Parnell, Red Sox, 1	0	0	0	1	0	0
Lemon, Indians, 1	0	0	0	1	0	0
Hegan, Indians	1	0	1	0	0	0
Totaux	35	3	10	27	12	2

Le champion mondial des poids moyens a perdu la décision en quinze rondes

Dans un match disputé à Londres, hier, les sportifs anglais ont entendu le maître de cérémonies annoncer le verdict de l'arbitre — La grande surprise de l'année dans la boxe — Un match-revanche au mois de septembre prochain

Londres, 11. — Les fervents de la boxe ont eu la surprise de leur vie, hier soir, lorsque Ray Sugar Robinson, champion mondial des poids moyens a rencontré Ralph Turpin, boxeur de couleur anglais, dans un match de quinze rondes alors que le titre de l'Américain était en jeu car, lorsque le combat prit fin, le maître de cérémonies annonça le verdict de l'arbitre Eugène Henderson qui se prononça en faveur d'une victoire pour le champion de l'Empire britannique, et par cette décision Turpin est couronné champion mondial.

C'était la première fois que Robinson défendait son championnat poids moyen depuis qu'il l'a enlevé à Jake LaMotta, le 14 février dernier à Chicago. C'était la deuxième fois depuis le début de sa fabuleuse carrière de onze ans, au cours de laquelle il a livré 133 combats professionnels, que Robinson connaissait l'amertume de la défaite.

Robinson, qui était favori à quatre pour un pour remporter la victoire, a été réellement mal-

mené durant le combat. Il était visiblement étourdi à la fin du match et il était impuissant à se défendre. La victoire du noir anglais n'a jamais été en doute durant les dernières rondes.

Robinson, qui avait livré six combats de suite en Europe avant son match de ce soir, saignait abondamment à la fin du match. Il a souffert d'une sérieuse coupure au-dessus de l'oeil gauche à la septième ronde alors qu'il en est venu en collision avec son adversaire.

Turpin a pu résister aux furieuses attaques de son adversaire à la onzième ronde et il s'est ensuite assuré une victoire décisive durant les dernières rondes.

Turpin a pris une avance avant la onzième ronde, mais durant cette onzième reprise, Robinson a déclenché une fameuse poussée et à un certain moment, on aurait cru que l'Anglais succomberait. Le boxeur de couleur des Etats-Unis s'est concentré durant la onzième ronde, mais sans succès.

Turpin devra maintenant rencontrer Ray Robinson dans un match-revanche à New-York dans un délai de 90 jours.

Les spectateurs, qui ont rapporté une recette d'environ \$250,000, étaient fous de joie après le match. Il en était cependant autrement pour l'épouse de Robinson qui pleurait à chaudes larmes.

Turpin, un boxeur âgé de vingt-trois ans, a infligé à Robinson la pire raclée de sa carrière. Seul, Jake LaMotta avait réussi à battre Robinson, soit au mois de février 1943.

Robinson, qui saignait d'une coupure au-dessus de l'oeil gauche, de la bouche et du nez à la fin du match, a toutefois eu la consolation de récolter la somme de \$84,000. Quant à Turpin, il se contentera de la somme de \$25,000.

Turpin, qui fait partie d'une famille de boxeurs, a promis de conserver son championnat dans son pays aussi longtemps qu'il le pourrait. Turpin pesait 158½ et Robinson 154½ livres.

Où ils jouent aujourd'hui

Ligue Internationale
Montreal à Toronto
Buffalo à Baltimore
Rochester à Ottawa
(Toutes des parties du soir)

Ligue Provinciale
Farnham à Québec (2, 7.00)
St-Jean à Sherbrooke (6.30)
St-Hyacinthe à Drummond (8.4)
Granby à Trois-Rivières (2, 6.00)

Eugène Henderson, l'arbitre n° 1 en Angleterre, a accordé la victoire à Turpin. Il n'y avait aucun juge.

Turpin a surpris les spectateurs en se lançant à l'attaque dès le début du match et il a même ébranlé son adversaire avec des "jabs" et des droites au corps.

Le boxeur anglais a aussi eu le meilleur dans les corps à corps. Turpin n'a eu des ennuis que durant les sixième et onzième rondes alors que Robinson a concentré ses attaques au corps. Turpin, qui a gagné 29 de ses 44 combats par K.O., a été averti de ne pas avoir recours à des "kidney punches" dès la première ronde.

Robinson a déclaré après le match que Turpin était un dur cogneur. Il n'a offert aucune excuse.

Dans la semi-finale, Dave Sands a battu Mel Brown par décision.

Yvon Robert est confiant de reprendre son titre ce soir

L'athlète canadien-français est d'avis qu'il battra Buddy Rogers dans la finale de ce soir au stade du Montréal — Un programme de gala

L'un des plus grands galas de lutte jamais vus sur le continent nord-américain sera présenté ce soir dans l'arène du Stadium des Royaux, alors que "Nature Boy" Buddy Rogers disputera son titre mondial contre Yvon Robert dans la finale de deux chutes de trois à finir, avec Jack Herman, de Boston, comme arbitre. On prévoit une foule record.

Yvon Robert est légèrement favori pour vaincre l'orgueilleux champion à la chevelure blonde et reconquérir pour la huitième fois de sa carrière le championnat mondial qu'il gagnait pour la première fois il y a exactement quinze ans.

Robert n'aura cependant pas la tâche facile contre ce Rogers qui ne recule devant aucun moyen pour triompher. Rogers est l'un des plus traitres et des plus déloyaux gladiateurs actuellement sur le continent nord-américain. On se souvient des deux furieux combats qu'il a livrés à Bobby Managoff il y a quelques semaines.

Jack Herman, l'arbitre de Boston, est arrivé à Montréal avec un sévère avertissement aux deux participants.

"Je ne suis pas venu ici dans le but d'être sympathique envers l'un ou l'autre des participants. La Commission athlétique de Montréal m'a donné une tâche à remplir et je la remplirai bien.

quoil qu'il arrive. J'ai moi-même une réputation à maintenir et je ne suis pas pour risquer mon avenir dans un match d'une telle importance".

"J'aurai l'occasion", de contredire Herman, "de faire mes recommandations personnelles aux deux luteurs avant le match ce soir. Je leur dirai que je n'accepterai aucun dévêtement aux règlements établis. Ils n'ont rien à craindre s'ils s'en tiennent à cela. Mais je ne tolérerai pas que mon autorité soit bafouée et je serai impitoyable".

Les autres matches à l'affiche complètent une carte superbement balancée. Dans la semi-finale, Yukon Eric sera opposé au rude Tiny Mills, de Boston. Un match par équipes présentera le nouveau duo canadien-français formé de Larry Moquin et Eddie Auger contre Al Lovelock, l'ancien joueur de football de l'Université Queen's, et Joe Christie. Deux préliminaires complètent ce programme.

Dans l'une Rudy Dusek, d'Omaha, en vient aux prises avec le populaire Sammy Berg, de Montréal, et dans l'autre le spectaculaire Rocco Colombo affronte Yvan Rasputin.

Le 6e match à l'affiche met aux prises Fred Atkins et Chris Zacharias.

On s'attend à une foule enthousiaste de quelques 20,000 personnes ce soir au Stade des Royaux, due Delorimier.

BLUE BONNETS
AUJOURD'HUI
Premier départ : 2 h. 30
QUINELLAS: 1e et 8e courses
ADMISSION : \$1.25
Service de tramways jusqu'à la piste. ENFANTS NON ADMIS.

Ecoutez le **RADIO BASEBALL**
Dou
CE SOIR, 8 h. 30
POSTE CHLP • 1410 kc

Deux échecs au Trois-Rivières

Dans la Ligue Provinciale, hier soir, les Red Sox de Granby ont affiché beaucoup de puissance au bâton pour remporter les honneurs d'un programme double contre les Royaux de Trois-Rivières, au compte de 13 à 1 et de 15 à 6.

Dans la première partie les Red Sox ont obtenu treize coups sûrs contre le lanceur Olsen, et dans la deuxième joute, les vainqueurs ont frappé 17 coups sûrs contre trois lanceurs des Royaux.

Le receveur Bill Cash a été la grande vedette du Granby dans la deuxième joute, avec deux circuits, un double et un simple pour faire compter six points. Le lanceur Ricks a également frappé pour le circuit dans la première partie.

A St-Jean, les Athlétiques de Sherbrooke ont compté 11 points, à la deuxième manche, pour remporter une victoire facile de 15 à 3, sur le club de l'endroit. Roche a accordé six coups sûrs au St-Jean, tandis que ses coéquipiers en ont obtenu 14 contre Russell et Burke. Duany et Garcia ont été les étoiles avec chacun un circuit.

Le St-Hyacinthe s'est rallié pour un point à la neuvième manche, pour écoser du Drummondville, au compte de 8 à 7. Tuminelli a été la vedette de son club, avec un coup sûr à la neuvième manche, pour faire compter le point victorieux. Roger Bréard a également brillé pour les vainqueurs avec trois coups sûrs.

Québec 202 011 021—9 12 1
Farnham 000 000 030—3 6 3
Conroy, Wiley et McCardell;
Diskerson et Yahrting
Drumville 202 021 000—7 11 2
St-Hyacinthe 104 000 021—8 15 2
Bilbrey, McGowan, Hooker et Hackett; Johnson et Ruszkowski.
Sherbrooke 011 002 010—15 14 1
St-Jean 001 000 200—3 6 1
Roche et Mantaras; Russell, Burke et LaFrance.
T-Rivières 000 010 0—1 4 3
Granby 404 023 x—13 13 0
Olsen et Pardo; Ricks et Cash.
Deuxième partie
T-Rivières 010 030 200—8 10 1
Granby 090 321 00x—15 17 2
Smith, Nee, Olsen et Trabous;
Jones et Cash.



Dans notre histoire, peu de personnages sont plus sympathiques et plus dignes d'admiration que la Jeanne d'Arc canadienne, Madeleine de Verchères. Cette toute jeune fille n'est qu'une figure dans la longue lignée des nôtres qui ont su porter l'épée pour la défense de notre sécurité et des causes justes et nobles.

Aujourd'hui comme alors, il s'agit de la protéger, cette sécurité, en nous ralliant à la cause juste et noble des peuples démocratiques qui sont nos frères et nos alliés. Parmi eux, il y a des millions de malheureux de notre propre religion, qui sont persécutés à cause de leur fidélité à l'Eglise.

Evitons que cela se produise chez nous. Si une jeune fille a pu prendre les armes pour sauvegarder les siens, à plus forte raison nos jeunes gens peuvent-ils aujourd'hui s'enrôler pour défendre ce précieux héritage que constituent nos libertés civiles et religieuses, et, par le fait même, la paix et le bonheur des nôtres. Si vous désirez épouser une juste et noble cause, ne tardez pas à vous joindre à



Votez armées
S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, P.Q.
Ecoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada.

Québec compte 45 techniciens professionnels

"C'est la première fois qu'un technicien professionnel adresse la parole dans la province et le pays", a déclaré M. Raymond Robic aux acclamations des délégués de toute la province réunis à l'École technique de Québec, le 16 juin, lors de la proclamation solennelle des 45 premiers techniciens professionnels de la Corporation des techniciens diplômés. M. Robic, qui est directeur technique chez Marion & Marion, de Montréal, et secrétaire honoraire perpétuel de la corporation dont il fut un des pionniers et secrétaire général actif pendant près de 20 ans, parlait au nom des 45 techniciens diplômés qui venaient de se voir conférer le nouveau titre de technicien professionnel créé en vertu de la loi fondue des techniciens diplômés.

Dans un historique concis et sobre, l'orateur a rappelé les débuts de la corporation qui remontent à l'année 1917 et en a relaté les principales étapes depuis 1927, date de sa première incorporation et de sa fondation officielle. Il a évoqué le souvenir de M. Machras, premier directeur de l'enseignement technique, qui a lancé l'idée de grouper en corporation les diplômés des écoles techniques et avait confié l'organisation de cette initiative à M. Robic et à quelques autres diplômés des premières promotions. Après avoir énuméré les dates historiques et les principales initiatives de la corporation, M. Robic l'a exhortée à continuer dans cette voie qui conduit au succès grâce à un travail constant et désintéressé.

Le titre de technicien professionnel est un honneur accordé par la corporation à ses membres les plus méritants qui ont joué ou jouent un rôle important dans leurs spécialités respectives, soit dans l'industrie, soit dans l'enseignement, soit dans le domaine de l'initiative technique, scientifique et commerciale et qui ont un apport précieux pour la corporation. C'est l'ordre du mérite conféré à une catégorie de techniciens diplômés.

Monument érigé à la mémoire des aviateurs alliés

Berlin, 11. (A.P.) — Les habitants de Berlin ouest ont rendu hommage hier à la mémoire des 51 Américains et Anglais qui ont sacrifié leur vie pour maintenir le pont aérien qui brisa le blocus économique de Berlin. Il y a deux ans.

Des officiers allemands et alliés se sont rencontrés au développement d'un monument commémoratif érigé à l'honneur des aviateurs tombés durant ce long siège de onze mois. C'est grâce au ravitaillement allié que l'ouest de Berlin avait pu résister au blocus soviétique.

Le monument haut de 63 pieds appelle symboliquement les fameux "corridors de l'air" par où les appareils alliés ravitaillaient la capitale. Il a été érigé à la base américaine de Tempelhof.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re} MONTREAL

UNE VALEUR PRÉCIEUSE!

LE TÉLÉPHONE est aujourd'hui une entrée de votre budget qui représente une dépense moins importante qu'autrefois. Non, ce n'est pas augmenté autant que celui de la plupart des autres articles.

Sous un autre rapport, le téléphone représente également une plus grande valeur que jamais auparavant. Vous pouvez maintenant attendre deux fois plus de gens qu'il y a dix ans, et de nouveaux appareils sont raccordés tous les jours.

Si vous n'avez pas encore le téléphone, soyez assuré que nous nous efforçons actuellement d'être en mesure de vous fournir le service téléphonique le plus tôt possible, selon le rang que vous occupez sur notre liste.

Courtois et efficace, le service téléphonique est l'un des meilleurs aubains qu'on puisse trouver de nos jours.

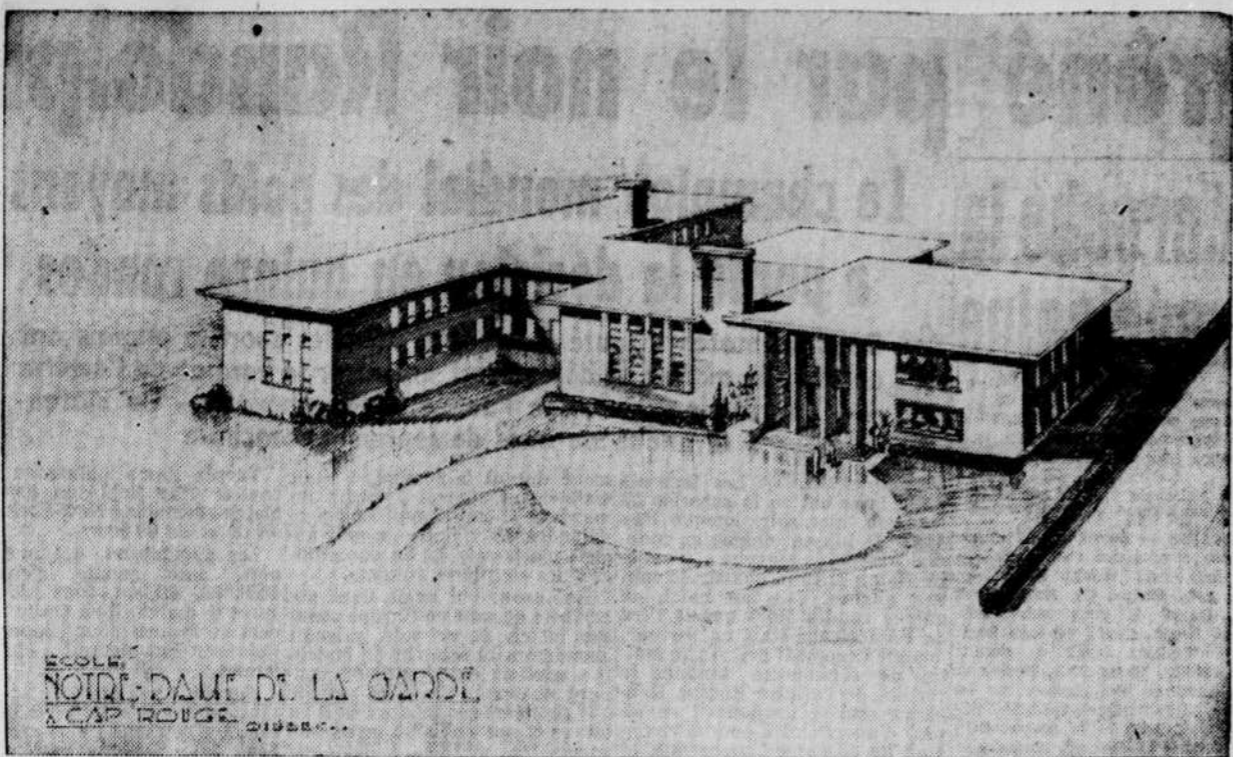
Comparez ces augmentations de prix depuis 10 ans

Hausse de 111%	Coût de la vie** Hausse de 64%	Service téléphonique** Hausse de 21%
----------------	--------------------------------	--------------------------------------

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

**Office fédéral de la statistique

**Hausse moyenne dans les territoires que nous desservons



NOUVELLE ÉCOLE DE PROTECTION DE LA JEUNESSE — Voici l'aspect qu'aura la nouvelle école Notre-Dame-de-la-Garde, dont la construction sera entreprise incessamment à Cap-Rouge, près de Québec, sous l'égide du ministère du Bien-Être social et de la Jeunesse. Il s'agit d'un centre de protection de la Jeunesse qui pourra recevoir environ 75 élèves de 12 à 18 ans et comprendra des ateliers pour l'enseignement de différents métiers féminins. Cette école sera diri-

gée par les Sœurs du Bon-Pasteur qui fourniront un personnel spécialement entraîné pour la réadaptation des jeunes filles d'après les méthodes les plus modernes. Cet immeuble, qui demeurera la propriété du gouvernement provincial, coûtera approximativement un demi-million de dollars. C'est un autre placement important dans la lutte à la délinquance juvénile.

Cours du soir de la Faculté des sciences sociales

Les problèmes d'ordre politique, économique et social, plus compliqués que jamais, créent dans le monde une profonde inquiétude de l'homme et de ses destinées. Heureusement, de plus en plus nombreux sont les auditeurs qui attirent surtout le libre souci d'une culture et le désir de collaborer à la restauration de notre société.

Les cours du soir de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques s'adressent surtout à cette catégorie de notre jeunesse studieuse qui se trouve dans l'impossibilité de poursuivre, le jour, des études universitaires. Grâce à l'organisation de ces cours, un bon nombre de nos jeunes occupants aujourd'hui des situations enviables et exercent une action sociale plus éclairée.

Les cours reprendront, comme d'habitude, en septembre. Le programme général comprend trois années d'études conduisant à un diplôme en sciences sociales, économiques et politiques.

Programme de la 1ère année: Économie politique (60 leçons), doctrine sociale de l'Église (30), initiation juridique (30), statistique (15), technique de la recherche (15).

Organisation et admission

Les cours ont lieu à l'Université trois soirs par semaine, soit le lundi, le mercredi et le vendredi, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Sont admis à s'inscrire comme élèves réguliers ceux qui détiennent au moins un diplôme des écoles primaires supérieures de 12e année. Les autres peuvent s'inscrire comme auditeurs.

Les élèves réguliers doivent verser au trésor de l'Université de Montréal la somme de soixante-quinze dollars (\$75.00); les auditeurs, la somme de dix-huit dollars et soixante-quinze sous.

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétaire de la Faculté, D'405 (AT 9451 — local 33).

Prière de s'inscrire entre le 27 août et le 13 septembre.

Funérailles de M. M.-J.-E. Blais, à Coaticook

Récemment, les funérailles de M. J.-E. Blais eurent lieu dans l'église Saint-Jean-Evangéliste de Coaticook. M. Blais était postier ambulancier depuis plus de quarante ans.

M. Blais est décédé subitement dimanche soir, le 1er juillet, à l'âge de cinquante-quatre ans, trois mois et vingt-trois jours.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de M. Blais, 114 rue Union, à Coaticook où un très grand nombre d'amis se joignirent à ses parents pour pleurer sa perte.

M. O. Z. Lefebvre, p.a. v.g. du diocèse de Sherbrooke représentait Son Exc. Mgr l'Archevêque. C'est lui qui officia aux funérailles, assisté, comme diacre du R.P. Emile Blais, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, et, comme sous-diacre, de M. l'abbé Gérard Blais, professeur et vice-supérieur au Grand Séminaire de Sherbrooke, tous deux fils du défunt. Le levé au corps fut fait par M. l'abbé L. M. Lemay, prêtre curé de Saint-Jean-Evangéliste.

Plusieurs séminaristes, réunis pour la circonstance, se joignirent aux chœurs de la paroisse pour exécuter la messe grégorienne de Requiem, sous la direction de M. Laval Gagnon, professeur au Grand Séminaire.

Un grand nombre d'ecclésiastiques assistaient à la cérémonie funèbre. On remarquait, outre le prêtre officiant, le P. Edouard Nadeau, curé de Saint-Jacques de Saint-Jacques, M. le curé Germain du défunt, les chanoines Gérard Cambon, supérieur au Grand Séminaire de Sherbrooke, et Raphaël Gogger, M.M. les curés Lemay, J. T. Michaud, de St-Marc de Coaticook; A. T. Quinn, de St-Edmond de Coaticook; le R.P. Antonio Danis, C.S.Sp., représentant le R.P. Provincial des Missionnaires du Saint-Esprit; M. l'abbé Alédid Fontaine, procureur au Séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke; le R.P. Hilaire Beaulieu, c.s.p., représentant le collège Saint-Alexandre de Lévis; M. le curé C. A. Coutu, de Sainte-Hedwige; M. le curé Rosario Melan de Saint-Paul de Sherbrooke; M. le curé Laurencelle, de St-Luc de Banston; M. l'abbé Nogi, aumônier des adoratrices du Précieux-Sang de Sherbrooke; M. l'abbé Ernest Caron, aumônier des Ursulines de Stanstead; M. le curé Florent Cabana, de Saint-Austin; M. le curé Maurice Luce de Saint-Thomas de Bolton; M. l'abbé Achille Larouche, chanoine à l'archevêché de Sherbrooke; M. l'abbé Alédid Auger, procureur au Grand Séminaire de Sherbrooke; M. l'abbé Georges Auger, professeur de Droit Canonique au Grand Séminaire de Nicolet; M. l'abbé Lucien Girard, professeur de Droit Canonique au Grand Séminaire de Sherbrooke; M. l'abbé Wilfrid Côté, professeur de Science Sociale à l'École d'Arts et Métiers de Sherbrooke; M. l'abbé Paul Paré, secrétaire de Son Exc. Mgr l'Archevêque; M. l'abbé Tardif, vicaire à St-Edmond de Coaticook; M. l'abbé X. Raymond, vicaire à St-Jean-Evangéliste de Coaticook; M. l'abbé Maurice Cloutier, professeur au Séminaire Saint-Charles-Borromée; M. l'abbé Gaston Saint-Jean, les RR. PP. Roy et Toussaint, des Rédemptoristes de Sherbrooke; le R.P. Eugène Andlauer, c.s.p.; le R.P. Conrad, c.s.p.; le R.P. Sylvius, s.o., directeur de l'Académie du Sacré-Coeur de Coaticook, et nombre d'autres ecclésiastiques.

Plusieurs communautés religieuses exprimèrent leur sympathie en défilant des représentants: les Pères et les Frères du Saint-Esprit, les adorateurs du Précieux-Sang, les Sœurs de la Charité du Sacré-Coeur, les Sœurs de la Présentation de Marie de Coaticook, les Sœurs de l'Assomption de Nicolet. Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame étaient représentées par la Très Rév. Mère Provinciale de la province de Sherbrooke, la Mère Prébète Provinciale de Sherbrooke, la Supérieure du Mont-Notre-Dame et la Supérieure du Mont-Saint-Agnès de Lac-Mégantic. L'Institut Notre-Dame du Conseil était représenté par la Mère Supérieure de Saint-Jérôme, accompagnée de quatre autres religieuses.

Parmi les parents présents pour la circonstance, on remarquait, outre son épouse et ses enfants, M. Antonio et Julien Fairdeau, de Victoriaville; M. Emile Turcotte et Mme Henri-Louis Dion, de Danville; Mlle Josette Legendre, d'Asbestos; Mmes J. E. Lacerte et Sévigny, et Mlle Hélène Roger, de Frelasville; M. et Mme Roméo Nadeau, M. Georges-Etienne Nadeau, de Princetown; Mlle Marie-Louise Nadeau, de Auburn; Mlle Lorette Nadeau, de Saint-Jacques; M. l'abbé Denis Nadeau, N.D.B.C., de Montréal; M. Claude Blais, de Montréal.

Le deuil était conduit par M. Fernand Riendeau. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Hubert Rousseau, Antonio Daigle, Aimé Marcoux, Jean Desorme, Raymond Valentine et Philippe Beaudin. Étaient porteurs: MM. Jos. Lebel, Louis Lestage, Olivier Marcoux, Henri Laroche, J. O. Bouvvert et Wilfrid Faucher.

M. Blais laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse Dame Annette Bovin, ses enfants: le R.P. Emile Blais, c.s.p., l'abbé Gérard Blais, vice-supérieur au Grand Séminaire de Sherbrooke, le Rév. Frère Gérard, (Raoul) et le Rév. Frère André (André, des Frères du Saint-Esprit, le Rév. Sœur Alice Blais, de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, directrice de l'École Supérieure d'Enseignement Ménager de St-Jérôme, Rév. Sœur Madeleine Blais, de la même congrégation, le Rév. Sœur Sainte-Suzanne de Jésus (Suzanne), de la Congrégation de Notre-Dame, en mission de Sainte-Agathe de Lac-Mégantic, Mlles Lucille, Thérèse, Juliette et Marguerite Blais, MM. Maurice et Roger Blais; une belle-sœur, Mme Rose Blais; un frère: M. G. R. Blais, de Montréal; des sœurs: Sœur Marie du Tabernacle (Alice), des Sœurs de l'Assomption de Nicolet, en mission à Châteauguay; Sœur Thérèse de Marie (Éveline), adoratrice du Précieux-Sang, à Sherbrooke; Mlles Eva et Gabrielle Blais, de Danville; Mme Antonio Fairdeau (Maria), de Victoriaville.

Les vocations missionnaires au Portugal

Le nombre des vocations missionnaires au Portugal a atteint cette année un niveau jamais égalé encore au cours des temps modernes.

Les divers Instituts missionnaires d'hommes comptent 1.551 aspirants missionnaires, tandis que les Congrégations féminines, au nombre de sept, ont plus de 2.000 postulantes et novices préparant à l'apostolat dans les missions portugaises. — (L.S.)

Le Centre Rosemont — Rosemont Centre". En plusieurs milieux, on blâme l'administration municipale d'avoir ainsi anglicisé sans raison le mot Rosemont par Rosemount. On représente que le nom officiel de l'endroit est Rosemont par lequel on désignait l'ancien village dont une partie fut incorporée à Montréal en 1906 et l'autre partie en 1908. D'ailleurs, dans le cas du "Boulevard Rosemont", les plaques indicatrices ne traduisent pas Rosemont; elles laissent à la fois son appellation française.

Hausse du prix de la gazoline à Vancouver

Vancouver, 11 (C.P.). — Le prix de détail de la gazoline a été augmenté de 1.7 cents le gallon, dans presque toutes les régions de Vancouver et de la vallée du Fraser. Le nouveau prix, pour la gazoline de première qualité, est de 40.2 cents le gallon.

L'augmentation a été décrétée par l'Automotive Retailers' Association, un organisme desservant les garagistes de l'endroit.

Comme on sait, les contrôles gouvernementaux sur le prix de la gazoline avaient été levés à la dernière session du parlement de la Colombie canadienne.

Une hausse de deux cents avait été accordée il y a un an. Sur cette augmentation, les compagnies s'étaient approprié 115 cent et les distributeurs avaient bénéficié de l'autre demi-cent.

S.E. Mgr C.-E. Parent, de Rimouski, bénit l'école de St-Robert Bellarmin

Rimouski (D.N.C.). — Son Exc. des écoles. Tous furent unanimes à louer la Commission scolaire pour avoir réalisé la construction de cette école.

Précédemment, Son Exc. Mgr Parent avait béni un autre couvent paroissial, celui de St-Simon. Il a aussi procédé à la bénédiction d'une salle paroissiale récemment restaurée à St-Simon. La population de St-Simon avait un autre motif d'être en liesse puisqu'un de ses enfants, M. l'abbé Léopold Thibault, avait été élevé à la prêtrise le matin de ce jour, en la chapelle du Petit Séminaire de Rimouski, par Son Excellence. Enfin, voulant honorer la paroisse et la Commission scolaire dans un de leurs citoyens et membres dévoués, Mgr Parent décora de la Croix de St-Dubé, député de Rimouski à la Législature provinciale, et par M. Paul Hubert, inspecteur régional scolaire.

Pourquoi "Rosemount"?

La plaque de bronze indiquant le nouveau centre communautaire de Rosemont portera ces mots: "Centre Rosemont — Rosemount Centre".

En plusieurs milieux, on blâme l'administration municipale d'avoir ainsi anglicisé sans raison le mot Rosemont par Rosemount. On représente que le nom officiel de l'endroit est Rosemont par lequel on désignait l'ancien village dont une partie fut incorporée à Montréal en 1906 et l'autre partie en 1908. D'ailleurs, dans le cas du "Boulevard Rosemont", les plaques indicatrices ne traduisent pas Rosemont; elles laissent à la fois son appellation française.

4 fois rectifié. Complètement distillé — 100% de grains.

EXIGEZ LE GIN CROIX D'OR

MELCHERS MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA

Il a plus de corps et "pleine saveur".

Assurez-vous des "souvenirs" permanents de vos vacances

ACHETEZ UN APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

DE QUALITE RECONNUE APPAREILS "KODAK"

"KODAK TOURIST"

Modèle pliant avec viseur à l'oeil qui vous donne des photos précises... synchronisé pour photos à l'intérieur.

- Modèle avec lentille F63, 1/10 sec. à 1/200 sec. **53.50**
- Modèle avec lentille F8.8, 1/25 sec. à 1/100 sec. **43.50**
- Modèle avec lentille F12.5 T.B.I. **27.75**

Lampe éclair 14.00

Faites développer et imprimer

vos pellicules chez DUPUIS... vous aurez entière satisfaction... Tout film ou négatif apporté avant 9 h. 45, a.m. sera prêt pour 5 h. de l'après-midi.

Toute photo double grandeur, avec albums souvenirs, chacune .07

AGRANDISSEMENTS	noir et blanc	couleur
4" x 6"	.25	.50
5" x 7"	.35	.75
6 1/2" x 8 1/2"	.45	1.00
8" x 10"	.60	1.25
10" x 12"	.75	1.50
11" x 14"	1.00	2.50

CINE CAMERA BROWNIE de KODAK — 8 mm

Avec lentille F2.7 EKTONON. Modèle compact recouvert de cuirette brune... Tel qu'illustré **62.50**

DUAFLEX

modèle REFLEX

Viseur au-dessus de l'appareil... donne des photos claires et nettes... prend film 620 et donne 12 poses de 2 1/4" x 2 1/4".

- Modèle 11 **17.75**

Lampe éclair 4.00

BROWNIE "REFLEX"

Viseur sur le dessus. Appareil avec cordon permettant de le porter en bandoulière... prend 12 poses de 1 5/8" x 1 5/8" **14.25**

Lampe éclair 4.85

DUPUIS Rez-de-chaussée, centre

"PONY" 135 pour film de 35 mm avec lentille F4.5

Vitesse B — 1/25 à 1/200 sec prend 20 poses ou 36 poses en noir et blanc ou **42.75** en couleur.

On restaurera le poste de pompiers numéro 34

Le Comité exécutif a autorisé le service des travaux publics à effectuer des réparations au poste de pompiers numéro 34, situé chemin de la Côte Saint-Antoine, près de la rue Bédard.

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS président